



Manuel de l'utilisateur Geotab Drive

Préparé par:

Mélanie Cadieux
Directrice conformité et gestion opérationnelle
AttriX organisme formateur (no. 0060602)

Emilie Beaudette
Directrice formation
Formatrice agréée (no. 0060284)

Édition : Geotab Drive 11.0 (juillet 2023)

Responsabilités du chauffeur qui utilise un DCE

Le conducteur entre manuellement ou vérifie les renseignements ci-après dans le DCE :

- a) la date et l'heure à laquelle il commence sa journée, s'il n'est pas minuit;
- b) le cycle qu'il suit;
- c) le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule utilitaire ainsi que le numéro du véhicule ou de la remorque, le cas échéant;
- d) les nom et adresse de la gare d'attache et de l'établissement principal du transporteur routier qui l'emploie ou qui retient ses services au cours de la journée;
- e) la description de l'endroit où se trouve le véhicule utilitaire, si celui-ci n'est pas automatiquement tiré de la base de données de géolocalisation du DCE;
- f) s'il n'était pas tenu de consigner ses activités immédiatement avant le début de la journée, les heures de service et les heures de repos qu'il a accumulées pour chacune des journées au cours des 14 jours qui précèdent le début de la journée;
- g) tout report de ses heures de repos aux termes de l'article 16;
- h) s'il a travaillé pour plus d'un transporteur routier au cours de la journée en cours ou au cours des 14 jours précédents :
 - (i) pour chacune des journées au cours des 14 jours qui précèdent le début de la journée en cours, les heures qu'il a accumulées pour chaque activité et l'heure de début et de fin de chaque période de 16 heures prévue au paragraphe 13(3),
 - (ii) l'heure du début et de la fin de chacune des activités durant la journée en cours, avant l'utilisation du DCE;
- i) toute annotation nécessaire pour compléter le rapport d'activités

Certification du rapport d'activités

Immédiatement après avoir consigné les renseignements concernant la dernière activité d'une journée, le conducteur certifie l'exactitude de son rapport d'activités.

Documentation exigée dans le véhicule

Le transporteur routier veille à ce que tout véhicule utilitaire qu'il exploite ait à son bord une trousse de renseignements sur le DCE qui comprend une version à jour des documents suivants :

- a) un manuel d'utilisation;
- b) un feuillet d'instructions à l'intention du conducteur décrivant les méthodes de transfert de données prises en charge par le DCE et la marche à suivre pour générer et transférer les données sur les heures de service du conducteur à un inspecteur;
- c) un feuillet d'instructions à l'intention du conducteur décrivant les mesures à prendre en cas de défaillance du DCE;
- d) des rapports d'activités en nombre suffisant pour permettre au conducteur de consigner les renseignements exigés aux termes de l'article 82 pendant au moins 15 jours.

Liste de vérification

- Une copie de ce manuel d'utilisation Geotab Drive
- Fiche journalières vierges (minimum de 15 fiches)
- Fiche d'inspections (Ronde de Sécurité) vierges
- Liste des défektivités (Liste 1, 2 ou 3 de la SAAQ)

Ressources et informations importantes

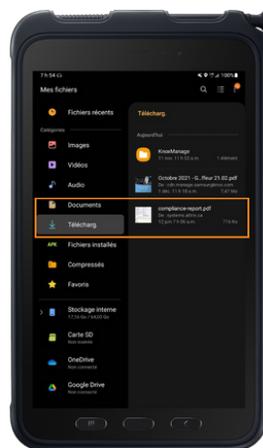
Personne ressource concernant l'utilisation du DCE	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Fournisseur DCE	Geotab

Où trouver les documents obligatoires dans votre Terminal DX



Tous les documents d'AttriX sur l'utilisation de Geotab Drive se retrouvent dans la section « Mes fichiers » de la tablette. L'icône se retrouve sur la page principale de la tablette, au bas à gauche.

Lors du téléchargement de fichiers, il est possible d'afficher les fichiers téléchargés par la barre d'état dans le haut à gauche.



Lors d'un contrôle routier

- Une fois avoir généré ou téléchargé les HOS ou l'inspection, les PDF seront disponible dans la section « Mes fichiers » de la tablette samsung

Prenons ensemble la route de votre conformité

- 1 Connexion à l'application Geotab Drive
- 2 Connexion aux actifs
- 3 Vérification des fiches journalières
- 4 Effectuer les inspections (Ronde de sécurité)
- 5 Durant le poste de travail, indiquer vos périodes de repos
- 6 À la fin du poste de travail, vérifier les fiches journalières
- 7 Déconnexion complète une fois de retour au terminus d'attache

Connexion

- 1 Appuyer sur l'appli 
- 2 Inscrire votre nom d'utilisateur et appuyer sur Suivant
- 3 Inscrire votre mot de passe et appuyer sur Connexion



The screenshot shows the login interface for Geotab Drive. It is titled "CONNEXION" with an "Options" link. The first step (1) shows the "Nom d'utilisateur" field with a hand cursor pointing to the "Suivant" button. The second step (2) shows the "Mot de passe" field with a hand cursor pointing to the "Connexion" button. A callout bubble above the password field says "Appuyer pour votre votre mot de passe". The "Connexion" button is also marked with a circled 3.

Sélectionner votre véhicule

- 1 Sélectionner votre véhicule
- 2 Attendre la synchronisation des données

Utiliser le champ de recherche au besoin

Sélectionner le véhicule Déconnexion

Trouver des véhicules

Nom, NIV ou numéro de série

3897 (L123456)
~ À 0.0 km

Aucun véhicule

Sélectionner le véhicule Déconnexion

Synchronisation des registres d'inspection des actifs, des remorques attelées, des HOS, des expéditions et des messages...

Confirmation requise

Véhicule : 3897 (L123456)
Chauffeur actuel : gbonet@attrix.ca
Vous allez vous associer à ce véhicule et dissocier le chauffeur susmentionné. Voulez-vous continuer?

Non Oui

3 Une confirmation requise indique qu'un chauffeur est actuellement connecté au véhicule sélectionné. Confirmer que vous avez le bon véhicule et appuyer sur Oui.

Travail hors véhicule

- 1 Sélectionner Aucun véhicule
- 2 Effectuer la vérification de vos journaux
- 3 Dans le tableau de bord, sélectionnez HOS
- 4 Changer manuellement le statut pour en service "On Duty"
- 5 ** À noter qu'il sera possible de se connecter à un véhicule plus tard dans l'onglet actifs **

Sélectionner le véhicule Déconnexion

Trouver des véhicules

Nom, NIV ou numéro de série

3897 (L123456)
~ À 0.0 km

Aucun véhicule

Vérifier les journaux Déconnexion

Vous avez des fiches journalières non vérifiées. Voulez-vous les vérifier avant de continuer?

janv 12, 2023	0 km	Vérifier
OFF	Suite de la journée précédente	24:00
janv 10, 2023	114 km	Vérifier
OFF	janv 10, 2023 5:41 PM	2km NNW Candiac QC
ON	janv 10, 2023 5:41 PM	2km NNW Candiac QC
D	janv 10, 2023 5:35 PM	2km NNE Delson QC
ON	janv 10, 2023 5:28 PM	2km NNE Delson QC
D	janv 10, 2023 5:17 PM	1km NW Saint-Mathieu QC
ON	janv 10, 2023 4:56 PM	1km NW Saint-Mathieu QC
D	janv 10, 2023 4:17 PM	2km ENE Beloeil QC
ON	janv 10, 2023 8:35 AM	2km ENE Beloeil QC

Tableau de bord Attrix Formation

HOS Inspection des actifs Messages

Historique DVIR Signature Contrôle routier

3897 REMORQUE(R) - 1234 - R98765

Contrôle routier Paramètres

HOS Statut Fiches journalières

OFF SB

D ON

Toutes les heures de travail doivent être consignées dans le registre des Heures de Service (log)

Connexion aux actifs

Associer votre remorque

- 1 Appuyer sur le plus bleu et rechercher votre remorque
- 2 Indiquer le numéro d'unité ou de plaque dans le champ de recherche
- 3 Si plus d'une remorque, sélectionner toutes les unités avant d'appuyer sur «Continuer»

Créer une nouvelle remorque

- 1 Appuyer sur le plus bleu pour rechercher votre remorque
- 2 Indiquer le numéro d'unité et la plaque dans le titre et appuyer sur Ajouter

Associer les numéros d'expéditions

- 1 Appuyer sur le plus bleu pour ajouter une expédition
- 2 Indiquer les informations d'expéditions et appuyer sur ajouter
- 3 Enregistrer et continuer



Les numéros d'expéditions sont obligatoires aux États-Unis

Avis de disponibilité

Suite à l'association aux actifs, lors d'un risque ou d'une violation, un avis de disponibilité indiquera les heures restantes. Si vous appuyez sur continuer, vous serez en mesure de consulter vos journaux dans la section HOS suite à votre inspection.



Lors d'une violation, il est possible d'appuyer dans l'encadré rouge pour ajouter un statut de repos.

Vérification de vos journaux (signature)

Vérifier ses journaux est l'équivalent de signer son registre de fiches journalières papier à la fin de sa journée.

- 1 La vérification des journaux est requise à chaque connexion et déconnexion
- 2 Les journaux déjà vérifiés seront affichés en gris et suivi d'un crochet
- 3 Appuyer sur Vérifier pour certifier vos journaux
- 4 Si plusieurs journées sont à Vérifier appuyer sur vérifier tous les jours au bas de la page
- 5 Accepter la certification des journaux

 Une infraction pourrait être émise si les fiches journalières ne sont pas vérifiées quotidiennement



Certifier

Je certifie que les données entrées et mon dossier d'état de service pour chaque période de 24 heures listée sont véridiques et exacts.

Fiches journalières non assignées

Le DCE enregistre tous les déplacements effectués à plus de 8 km/h sans qu'un chauffeur soit connecté. Les déplacements seront affichés dans cette section. Les mouvements des 30 derniers jours seront visibles tant qu'une action ne sera pas prise par un administrateur ou qu'un chauffeur ne réclame celles-ci.

Lorsque les mouvements vous appartiennent

- 1 Sélectionner les fiches journalières à assigner puis appuyer sur **Assigner à moi-même**.
- 2 Afin de confirmer l'assignation des fiches journalières sélectionnées appuyer sur Valider.

Confirmation requise ✕

Votre disponibilité actuelle peut être affectée. Êtes-vous certain de vouloir réclamer ces rapports?

3

 Vous devenez responsable de ces déplacements et vos disponibilités seront affectées. Une fois des mouvements assignés, il n'est plus possible de les retirer.

Réclamer des fiches journalières non ... ↳ Déconnexion

i Les fiches journalières ci-dessous ne sont pas assignées parce que le véhicule a été déplacé sans qu'un chauffeur soit connecté. Si les fiches journalières appartiennent à vos rapports des activités, assignez-les vous. Sinon, passez à la prochaine page. Les fiches journalières D (conduite) seront automatiquement associées aux fiches journalières ON (activé).

<input checked="" type="radio"/> ON	août 29, 2022 5:49 PM
	22:02 2km NNW Candiac QC
<input type="radio"/> D	août 29, 2022 5:10 PM
	00:39 1km ESE Mont-Saint-Hilaire QC
<input type="radio"/> ON	août 29, 2022 8:59 AM
	08:10 1km ESE Mont-Saint-Hilaire QC

Pas vos fiches journalières?

Lorsque les mouvements ne vous appartiennent pas

- 1 Appuyer sur ignorer

Réclamer des fiches journalières non ... ↳ Déconnexion

i Les fiches journalières ci-dessous ne sont pas assignées parce que le véhicule a été déplacé sans qu'un chauffeur soit connecté. Si les fiches journalières appartiennent à vos rapports des activités, assignez-les vous. Sinon, passez à la prochaine page. Les fiches journalières D (conduite) seront automatiquement associées aux fiches journalières ON (activé).

<input type="radio"/> ON	août 29, 2022 5:49 PM
	22:02 2km NNW Candiac QC
<input type="radio"/> D	août 29, 2022 5:10 PM
	00:39 1km ESE Mont-Saint-Hilaire QC
<input type="radio"/> ON	août 29, 2022 8:59 AM
	08:10 1km ESE Mont-Saint-Hilaire QC

Pas vos fiches journalières?

1

Inspection des actifs



La durée recommandée est de minimum 8 minutes par actif. La réglementation exige que chaque points sur la liste doit être inspectés.

- 1 Appuyez sur Inspecter ou Certifier l'inspection précédente pour débiter l'inspection
- 2 Le poste de travail débute à ce moment (statut ON automatique)
- 3 Débiter l'inspection physique de l'actif
- 4 Déclarer les défauts, le cas échéant
- 5 Compléter votre inspection
- 6 Répéter les mêmes procédures pour la remorque

Inspecter le véhicule ET la remorque (2 inspections)

La date et l'heure de la dernière inspection sera visible pour chaque actif.

Inspection des actifs
✕

Véhicule

3897
août 30, 2022 4:00 PM

✔ Rapport précédent certifié

🔍 Inspecter

Remorques

1098 - R123456
août 30, 2022 4:08 PM

🔧 Défectuosités non résolues

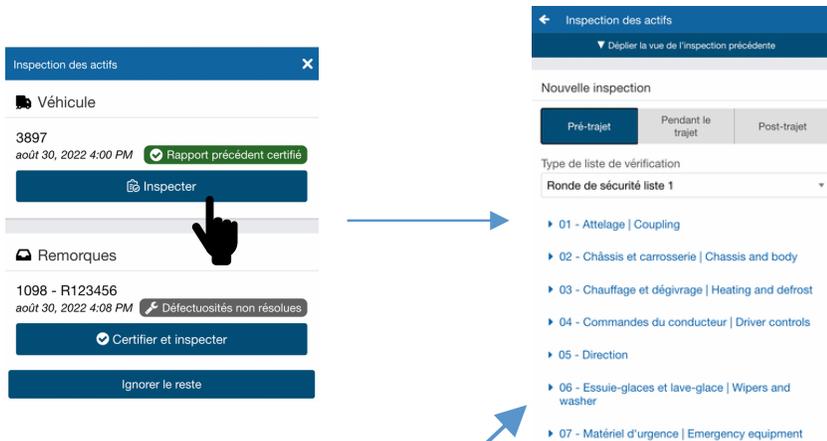
✔ Certifier et inspecter

Ignorer le reste

Inspection des actifs

Calcul de la durée de l'inspection

Début de l'inspection : le temps d'inspection débute à partir du moment où le chauffeur appuie sur "Inspecter" et que la fiche d'inspection est visible à l'écran. Dans le cas d'une défectuosité, le temps d'inspection est débuté au moment où le chauffeur certifie l'inspection précédente. (10h33)



ON

juin 20, 2022 10:33 AM

00:18 | 1km ESE Mont-Saint-Hilaire QC

****Asset Inspection: Pre-trip juin 20, 2022 10:52 AM**

**Sign Asset Inspection

Je déclare que le/la véhicule indiqué(e) ci-dessus a été inspecté(e) conformément aux exigences applicables

Non Oui



Heure de fin de l'inspection : Indique l'heure à laquelle le chauffeur déclare avoir inspecter l'actif de façon conforme. (10h52)

Durée de l'inspection : 18 minutes

Inspection des actifs

- 1 Débuter la nouvelle inspection du véhicule ou de la remorque en appuyant
- 2 Sélectionner le type d'inspection (Pré-trajet, Pendant le trajet, Après l'arrivée)
- 3 Sélectionner la bonne liste de vérification
- 4 Remplir la section autres informations et ajouter une remarque, le cas échéant
- 5 Appuyer sur aucune déféctuosité majeure ou mineure détectée
- 6 Compléter l'inspection

Inspection d'un véhicule

Véhicule

3897
août 30, 2022 4:00 PM

1 **Inspector**

← Inspection des actifs
▼ Déplier la vue de l'inspection précédente

Nouvelle inspection

2 **Pré-trajet** Pendant le trajet Post-trajet

3 Type de liste de vérification
Ronde de sécurité liste 1

- ▶ 01 - Attelage | Coupling
- ▶ 02 - Châssis et carrosserie | Chassis and body
- ▶ 03 - Chauffage et dégivrage | Heating and defrost

Lieu de l'inspection

894 Sir-Wilfrid-Laurier, Mont Saint-Hilaire, Québec, Canada

4 Autres informations

Hauteur du chargement m

Largeur du chargement m

Enregistrer une nouvelle inspection

Ajouter une remarque

5 **Aucune déféctuosité majeure ou mineure détectée**

6 **Signer l'inspection de l'actif**

Je déclare que le/la véhicule indiqué(e) ci-dessus a été inspecté(e) conformément aux exigences applicables

Non **Oui**

Inspection d'une remorque

Remorques

1234 - R98765
sept 13, 2022 12:27 PM

1 **Inspector**

← Inspection des actifs
▼ Déplier la vue de l'inspection précédente

Nouvelle inspection

2 **Pré-trajet** Pendant le trajet Post-trajet

3 Type de liste de vérification
Ronde de sécurité liste 1 (remorques)

- ▶ 01 - Attelage | Coupling
- ▶ 02 - Châssis et carrosserie | Chassis and body
- ▶ 08 - Phares et feux | Lamps and lights

Lieu de l'inspection

894 Sir-Wilfrid-Laurier, Mont Saint-Hilaire, Québec, Canada

4 Autres informations

Compteur kilométrique d'essieu km

Hauteur du chargement m

Largeur du chargement m

Enregistrer une nouvelle inspection

Ajouter une remarque

5 **Aucune déféctuosité majeure ou mineure détectée**

6 **Signer l'inspection de l'actif**

Je déclare que le/la remorque indiqué(e) ci-dessus a été inspecté(e) conformément aux exigences applicables

Non **Oui**

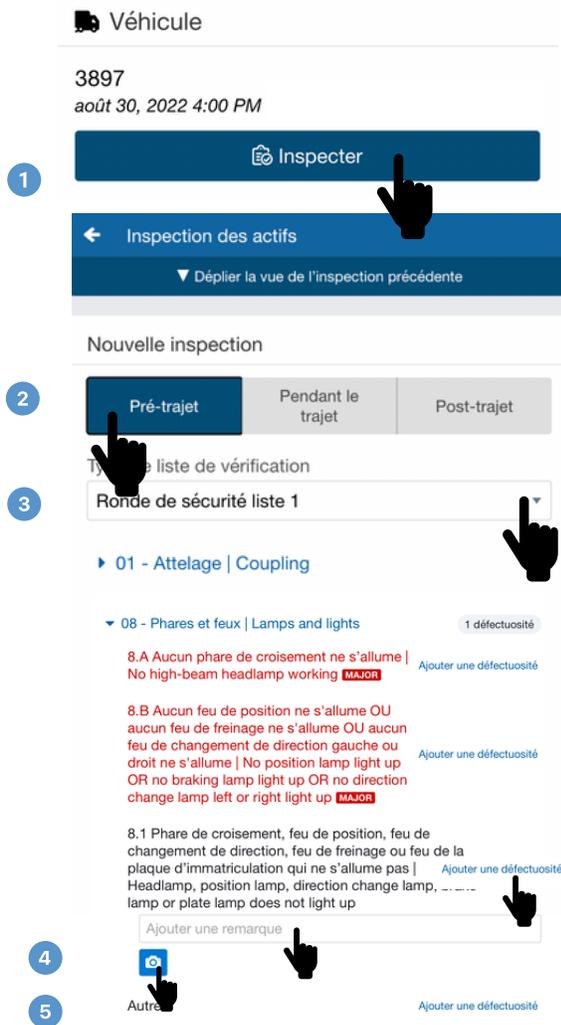
Important de choisir la bonne liste

- Liste des défaillances de la remorque par défaut
- Ronde de sécurité liste 1
- Ronde de sécurité liste 1 (remorques) ✓
- Ronde de sécurité liste 2 (remorques)
- Schedule 1
- Schedule 1 (trailers)

Indiquer l'odomètre de la remorque, le cas échéant

Déclarer une **défectuosité**

- 1 Sélectionner la bonne liste de vérification
- 2 Sélectionner le volet de la défectuosité
- 3 Appuyer sur Ajouter une défectuosité
- 4 Ajouter une remarque, le cas échéant
- 5 Ajouter une photo, le cas échéant
- 6 Remplir la section autres informations et ajouter une remarque, le cas échéant
- 7 Appuyer sur Terminer
- 8 Déclarer l'inspection complétée



L'icône de l'inspection des actifs devient une clé et indique qu'un journal à des défauts.

Inspection avec défectuosité mineure non réparée

- 1 Sélectionner sur Réparer et inspecter ou Inspecter
- 2 Sélectionner Réparé ou le véhicule n'a pas besoin de réparations pour être conduit (...)
- 3 Dans le champ remarque, ajouter les informations relative à la réparation
- 4 Appuyer sur Enregistrer
- 5 Appuyer sur Certifier l'inspection précédente

Avec autorisation d'indiquer que les réparations complétées

Véhicule
22-09
févr 1, 2023 9:13 PM
Défectuosités non résolues

1 Réparer et inspecter

Défectuosités non résolues
08 - Phares et feux | Lamps and lights | 1 défectuosité

8.1 Phare de croisement, feu de position, feu de changement de direction, feu de freinage ou feu de la plaque d'immatriculation qui ne s'allume pas | Headlamp, position lamp, direction change lamp, brake lamp or plate lamp does not light up

Non réparé
 Réparé ou pas une défectuosité
 Le véhicule n'a pas besoin de réparations pour être conduit de façon sécuritaire.

Remarque: Réparation planifiée avec le garage demain

2 Enregistrer

Défectuosités non résolues
08 - Phares et feux | Lamps and lights | 1 défectuosité

8.1 Phare de croisement, feu de position, feu de changement de direction, feu de freinage ou feu de la plaque d'immatriculation qui ne s'allume pas | Headlamp, position lamp, direction change lamp, brake lamp or plate lamp does not light up

Non réparé
 Réparé ou pas une défectuosité
Le véhicule n'a pas besoin de réparations pour être conduit de façon sécuritaire.

Remarque: Réparé par le garage

3 Enregistrer

4 Enregistrer

Certification par le chauffeur

Ajouter une remarque

5 Sélectionner un nouvel actif | Certifier l'inspection précédente

Sans autorisation d'indiquer que les réparations complétées

Véhicule
22-09
févr 1, 2023 9:01 PM
Défectuosités non résolues

1 Inspecter

La défaillance sera visible.

Vérifier la date de la défaillance et sélectionner "Le véhicule n'a pas besoin de réparation pour être conduit de façon sécuritaire. Indiquer une remarque au besoin

Appuyer sur "Enregistrer"

Certifier l'inspection précédente

Remplir votre inspection en ajouter la défaillance à nouveau

Inspection précédente
Réparation requise

Je déclare que les véhicules inspectés ci-dessus ont été inspectés conformément aux exigences applicables

▼ Défiler la vue de l'inspection précédente

Défectuosités non résolues
08 - Phares et feux | Lamps and lights | 1 défectuosité

8.1 Phare de croisement, feu de position, feu de changement de direction, feu de freinage ou feu de la plaque d'immatriculation qui ne s'allume pas | Headlamp, position lamp, direction change lamp, brake lamp or plate lamp does not light up

Non réparé
 Le véhicule n'a pas besoin de réparations pour être conduit de façon sécuritaire.

Ajouter une remarque

Enregistrer

Certification par le chauffeur

Ajouter une remarque

Sélectionner un nouvel actif | Certifier l'inspection précédente

Inspection des actifs | Information AttriX

08 - Phares et feux | Lamps and lights | 1 défectuosité

8.A Aucun phare de croisement ne s'allume | No high-beam headlamp working | Ajouter une défectuosité

8.B Aucun feu de position ne s'allume OU aucun feu de freinage ne s'allume OU aucun feu de changement de direction gauche ou droit ne s'allume | No position lamp light up OR no braking lamp light up OR no direction change lamp left or right light up | Ajouter une défectuosité

8.1 Phare de croisement, feu de position, feu de changement de direction, feu de freinage ou feu de la plaque d'immatriculation qui ne s'allume pas | Headlamp, position lamp, direction change lamp, brake lamp or plate lamp does not light up | Supprimer

Ajouter une remarque

Inspection avec défautuosité majeure non réparée

- 1 Sélectionner Réparer ou Afficher
- 2 Sélectionner Réparé
- 3 Dans le champ remarque, ajouter les informations relatives à la réparation
- 4 Appuyer sur Enregistrer
- 5 Appuyer sur Sécuritaire à utiliser

Avec autorisation d'indiquer que les réparations complétées

Véhicule

22-09
févr 1, 2023 9:39 PM
Défectuosités non résolues

Réparer

Inspection précédente Réparation requise

⚠ **Ce rapport indique des défautuosités majeures avec ce/ce véhicule.

Je déclare que le/la véhicule indiqué(e) ci-dessus a été inspecté(e) conformément aux exigences applicables

▼ Déplier la vue de l'inspection précédente

⚠ Avant de certifier l'inspection de l'actif ou d'effectuer de nouvelles inspections, réglez toutes les défautuosités réglementées. Communiquez avec votre administrateur pour obtenir plus de détails.

Défectuosités non résolues

▼ 08 - Phares et feux | Lamps and lights 1 défautuosité

8.A Aucun phare de croisement ne s'allume | No high-beam headlamp working MAJOR

Non réparé

Réparé ou pas une défautuosité

véhicule n'a pas besoin de réparations pour être conduit de façon sécuritaire.

Réparation par Road Service Ti Jo Towing

Enregistrer

Nouvelle inspection

Pré-trajet | Pendant le trajet | Post-trajet

Type de liste de vérification

Ronde de sécurité liste 1

- ▶ 01 - Attelage | Coupling
- ▶ 02 - Châssis et carrosserie | Chassis and body
- ▶ 03 - Chauffage et dégivrage | Heating and defrost
- ▶ 04 - Commandes du conducteur | Driver controls
- ▶ 05 - Direction

Sans autorisation d'indiquer que les réparations complétées

Véhicule

22-09
févr 1, 2023 9:39 PM
Défectuosités non résolues

Afficher

Inspection précédente Réparation requise

⚠ **Ce rapport indique des défautuosités majeures avec ce/ce véhicule.

Je déclare que le/la véhicule indiqué(e) ci-dessus a été inspecté(e) conformément aux exigences applicables

▼ Déplier la vue de l'inspection précédente

⚠ Avant de certifier l'inspection de l'actif ou d'effectuer de nouvelles inspections, réglez toutes les défautuosités réglementées. Communiquez avec votre administrateur pour obtenir plus de détails.

Défectuosités non résolues

▼ 08 - Phares et feux | Lamps and lights 1 défautuosité

8.A Aucun phare de croisement ne s'allume | No high-beam headlamp working MAJOR

Non réparé

Réparé ou pas une défautuosité

Vous n'êtes pas autorisé à marquer les registres d'inspection des actifs comme réparés.

Aucune modification

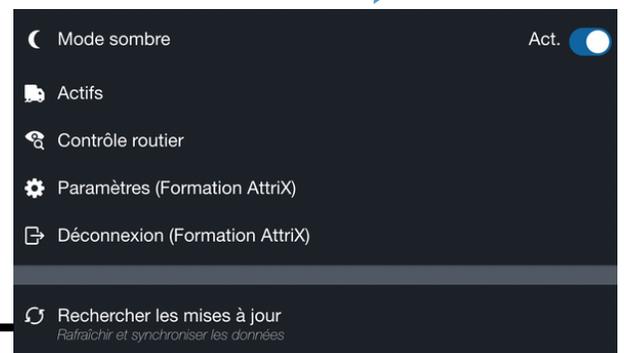
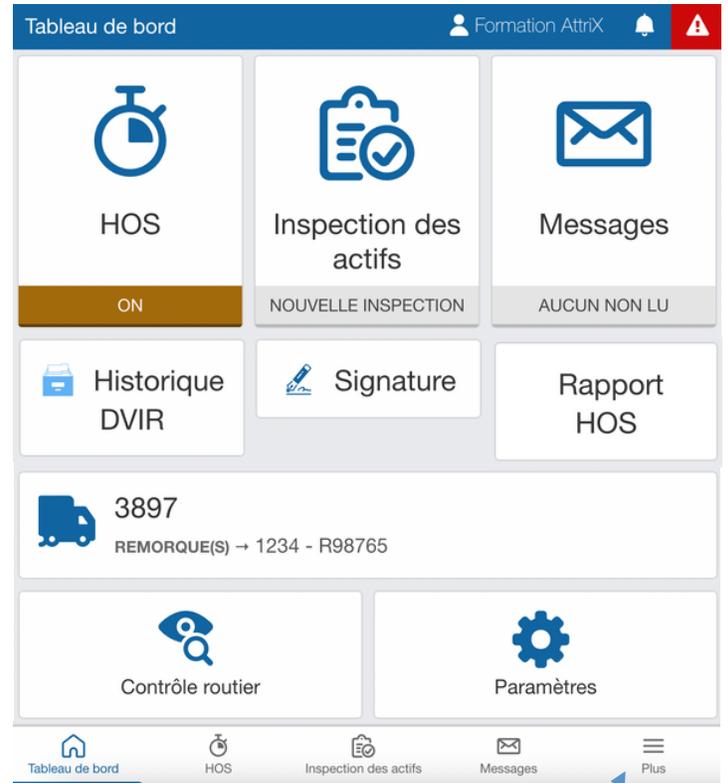
Vous serez seulement en mesure d'afficher la défaillance.

Communiquez avec votre administrateur car seulement celui-ci peut signaler la défautuosité comme réparée.

Il est interdit de circuler avec un actif qui présente une défautuosité majeure non réparée.

Tableau de bord

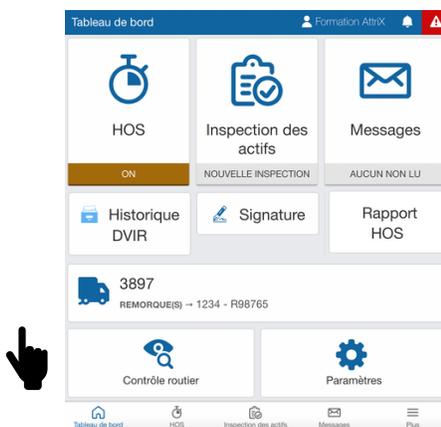
-  **HOS** : Heures de service, disponibilités, violations, graphique, journaux
-  **Inspection des actifs**: Inspection du véhicule et des remorques
-  **Messages**: Réception de message de l'administrateur
-  **Signature**: Signature électronique
-  **Actifs**: Gestion des véhicules, remorques
-  **Historique DVIR**: Historique des inspections
-  **Contrôle routier**: Consulter ou transférer les fiches journalières et les inspections électroniques lors d'un contrôle routier.
-  **Paramètres**: Confirmer les informations du chauffeur
-  Le mode sombre permet de remplacer le fond d'écran par un fond sombre.



Rafraîchissement des données de l'application.

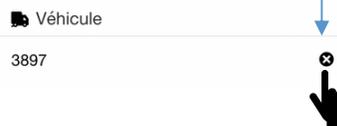
Gestion des actifs

Depuis le tableau de bord, appuyer sur l'onglet Actifs (camion)



Véhicule

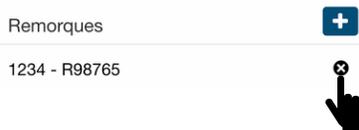
1 Dissocier le véhicule



2 Associer un nouveau véhicule



3 Ajouter ou retirer les remorques au besoin



4 Effectuer une nouvelle inspection

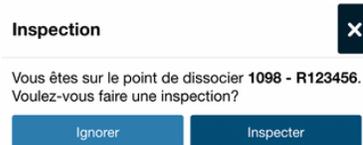


Remorques

1 Dissocier la remorque



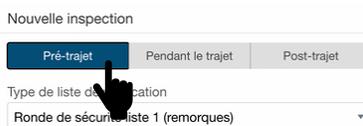
2 Effectuer ou ignorer l'inspection après trajet



3 Appuyer sur le plus pour ajouter une nouvelle remorque



4 Effectuer une nouvelle inspection



Expéditions

1 Dissocier l'expédition



2 Associer une nouvelle expédition



3 Entrer les informations de l'expédition



A Les numéros d'expéditions sont obligatoires aux États-Unis. Il est possible d'ajouter jusqu'à 25 numéros d'expéditions à la fois

Heures de Service – Statut

Affichage des disponibilités en temps réel



Cycle actuel → **Cycle 1 de 7 jours du Canada au sud de 60** ← Changement de cycle

Heure de début de journée → Début de la journée : 12:00 AM

Durée restante : Conduite	Conduite restante	10h 9min	Disponibilités en temps réelles
Durée restante: Service (14h)	Service restant	10h 9min	
Durée restante : Journée	Journée de travail restante	12h 8min	
Durée restant : Cycle	Cycle restant	25h 4min	

Temps restant jusqu'à 24 heures de repos → 9 jours ← Jours restant avant 24h de repos

Repos requis → 2 heures requis entre 2 postes de travail

Durée manquante de repos pour compléter le 10 heures de repos journalier → **Repos requis** 3h 9min

[Voir le récapitulatif du cycle](#)
[Afficher les exemptions](#)

Tableau de bord
 HOS
 Inspection des actifs
 Messages
 Plus

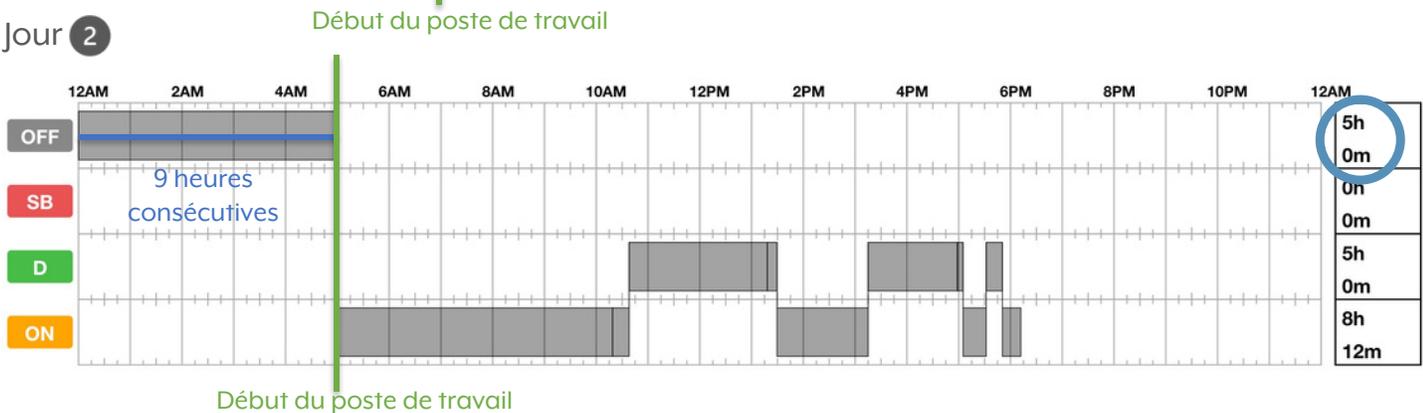
✓ Signifie que le repos requis a été atteint

Repos requis

Jour 1



Jour 2



Les pauses doivent être d'une durée minimale de 30 minutes pour compter vers les heures de repos journalière

Cycle 1 de 7 jours du Canada au sud de 60

Début de la journée : 12:00 AM

Conduite restante	0:48
Service restant	0:48
Journée de travail restante	2:48
Cycle restant	31:14
Temps restant jusqu'à 24 heures de repos	13 jours
Repos requis	1:01
Repos requis	5:00

Repos requis (repos journalier) : 2 heures de repos requis entre 2 postes de travail.
 Dans l'exemple, le repos consécutif entre le jour 1 et jour 2 est de 9 heures. 1 heure est jumelée aux 8 heures consécutives pour débuter le poste de travail. Il manque donc 1 heure de repos avant la fin du poste de travail.

Repos requis : 10 heures de repos au cours d'une journée.
 Dans l'exemple, à 18h15, le repos totalisé pour le jour 2 est de 5:00.
 Calcul : 10h - 5h = 5 heures requis *avant la fin de la journée



Gestion des Statuts

Statut automatique



Statut D: Statut automatique dès que le déplacement atteint 8 km/h.

Statut ON: Statut automatique de On Duty suite à un arrêt complet de 5 minutes. Le statut sera rétroactif à la seconde prêt que le véhicule a été immobilisé.

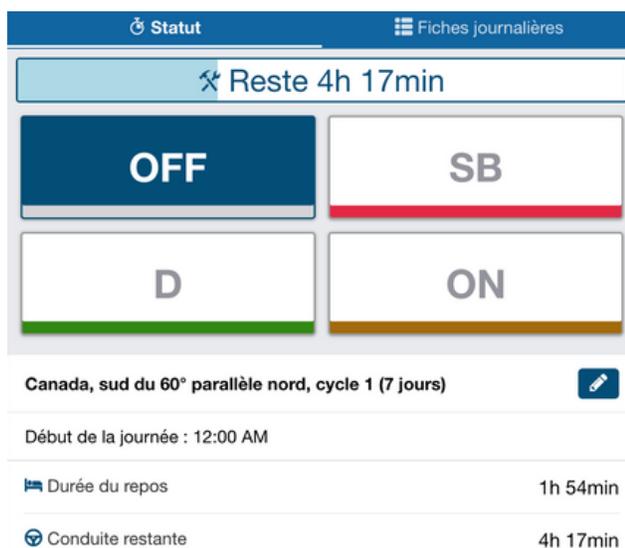
Statut manuel



Statut OFF: Appuyer sur OFF pour débuter la période de repos. **** 30 minutes minimum ****.

Statut SB: Appuyer sur SB pour débuter la période dans la couchette (suivre la réglementation pour compléter les périodes de fractionnement de la couchette).

Statut ON: Appuyer sur pour débuter la période de travail.



Suite à une période de repos, appuyer sur On pour débuter la période de service.

Si la période de repos était de moins de 30 minutes, un avertissement sera inscrit.

Interruption de la pause

Votre pause a duré :

00 20 28
HEURES MINUTES SECONDES

Le temps de pause minimum est de 30 minutes.
Êtes-vous sûr de vouloir changer votre statut?

Non: Continuer la période de repos (OFF)

Oui :Valider l'interruption de la pause (ON)

Écran de verrouillage de conduite

Afin d'être conforme à la réglementation Canadienne, l'application Geotab Drive se verrouille automatiquement lorsque le véhicule est en mouvement. Une fois le véhicule immobilisé pour une période de 5 minutes, l'écran de verrouillage sera effacer et vous aurez accès à votre tableau de bord et à l'application.

Des indicateurs visuels afficheront le nombre d'heures restantes durant la conduite. Dans le cas d'une tentative d'interaction avec l'écran, un message sera visible indiquant, tel que mentionné dans la loi, qu'il est impossible d'interagir avec le DCE lorsque le véhicule est en mouvement.



! À noter que cet écran n'apparaît pas dans le cas où l'appareil est ouvert sur une autre application. Afin de voir le nombre d'heures restantes, il est important de ne pas quitter l'application Geotab Drive

Installations des terminaux chauffeurs

Les terminaux mobiles doivent être installés dans façon fixe dans un socle lors de l'utilisation d'un DCE. Le cas contraire peut être considéré comme l'usage d'un téléphone cellulaire ou tout autre appareil portatif au volant tel qu'indiqué à l'article 443.1 du code de la sécurité routière.



Impact possible sur le PEVL: 5 points pour le chauffeur, 3 points pour l'entreprise



Le terminal "DCE" doit être installé de façon fixe dans un socle

Article 77.1

[...] pendant l'exploitation du véhicule, fixé à un endroit bien en vue du conducteur lorsque celui-ci est en position de conduite normale



Effectuer un changement de cycle



- 1 Appuyer sur HOS depuis le tableau de bord
- 2 Appuyer sur le crayon
- 3 Sélectionner le nouveau cycle. Si le cycle n'est pas visible, appuyer sur «Afficher tout» pour afficher tous les cycles.
- 4 Un aperçu des disponibilités dans le nouveau cycle sera affiché.
- 5 Appuyer sur «Modifier des ensembles de règles» pour effectuer le changement.

4 ****Availability preview**

Nouvel ensemble de règles : États-Unis Propriété 60 heures / 7 jours avec fractionnement du temps de repos dans la couchette

Zone : Canada, sud du 60° → États-Unis

Durée du repos	1h 10min
Repos dans	8h 0min
Conduite restante	6h 31min
Journée de travail restante	6h 31min
Cycle restant	28h 9min

En appuyant sur le X noir, le cycle ne sera pas modifié.

Utiliser l'aperçu des heures disponibles avant de faire un changement de cycle afin de bien planifier les heures restantes

5 **Modifier des ensembles de règles**

Confirmer la modification à l'ensemble de règles.

Sélectionner l'heure de début de journée suite à une remise à zéro.



ATTENTION: l'heure de début de journée n'est pas la même que l'heure du début du poste de travail. 00:00 est l'heure la plus courante (minuit à minuit)

Choisissez le début de la journée

ⓘ Votre cycle de disponibilité a été réinitialisé. Vous pouvez sélectionner un nouveau début de journée.

Heure 00 : 00

Terminer

OU

Début de la journée

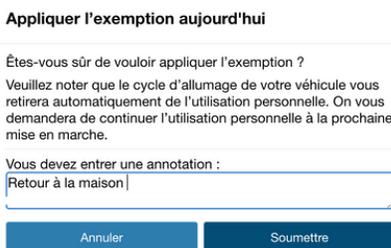
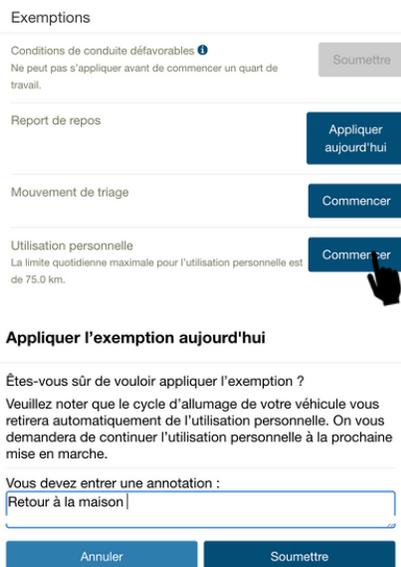
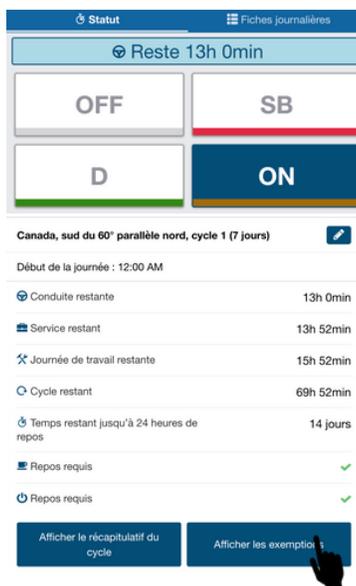
⚠ Vous ne pouvez pas modifier le début de journée pour cet ensemble de règles tant que vous n'avez pas réinitialisé le cycle.

Heure 00 : 00

Terminer

Heures de Service - Statut (Exemptions)

1. Appuyer sur l'onglet HOS du tableau de bord
2. Appuyer sur afficher les exemptions
3. Sélectionner l'exemption
4. Entrer une annotation
5. Désactiver l'exemption une fois terminé



Les exemptions, à l'exception de "Report de repos" peuvent être désactivées par un administrateur. Lorsqu'elles ne sont pas activées, un message visible indiquera de communiquer avec un administrateur

Heures de Service –Récapitulatif du cycle

Appuyez sur "voir le récapitulatif du cycle" pour visualiser les

- Heures disponible demain
- Heure disponible pour la journée en cours
- Heures utilisées durant le cycle actuel
- Nombre total d'heures

Cycle 1 de 7 jours du Canada au sud de 60

Conduite restante	13h 0min
Service restant	13h 52min
Journée de travail restante	15h 52min
Cycle restant	69h 52min
Temps restant jusqu'à 24 heures de repos	14 jours
Repos requis	✓
Repos requis	✓

Récapitulatif du cycle

Cycle disponible demain	24h 54min
sept 21, 2022	7h 19min
sept 22, 2022	9h 34min
sept 23, 2022	4h 45min
sept 24, 2022	13h 2min
sept 25, 2022	6h 27min
Aujourd'hui	4h 1min
Total	45h 7min

Onglet Fiches journalières - Graphique

L'état de service est tracé le long du graphique pour une période de 24 heures chaque jour. La période totale passée dans un état d'activité particulier est indiquée à la droite du graphique. Les barres du graphique sont codées par couleur comme suit :

Gris : Fiches journalières non vérifiées "non signées"

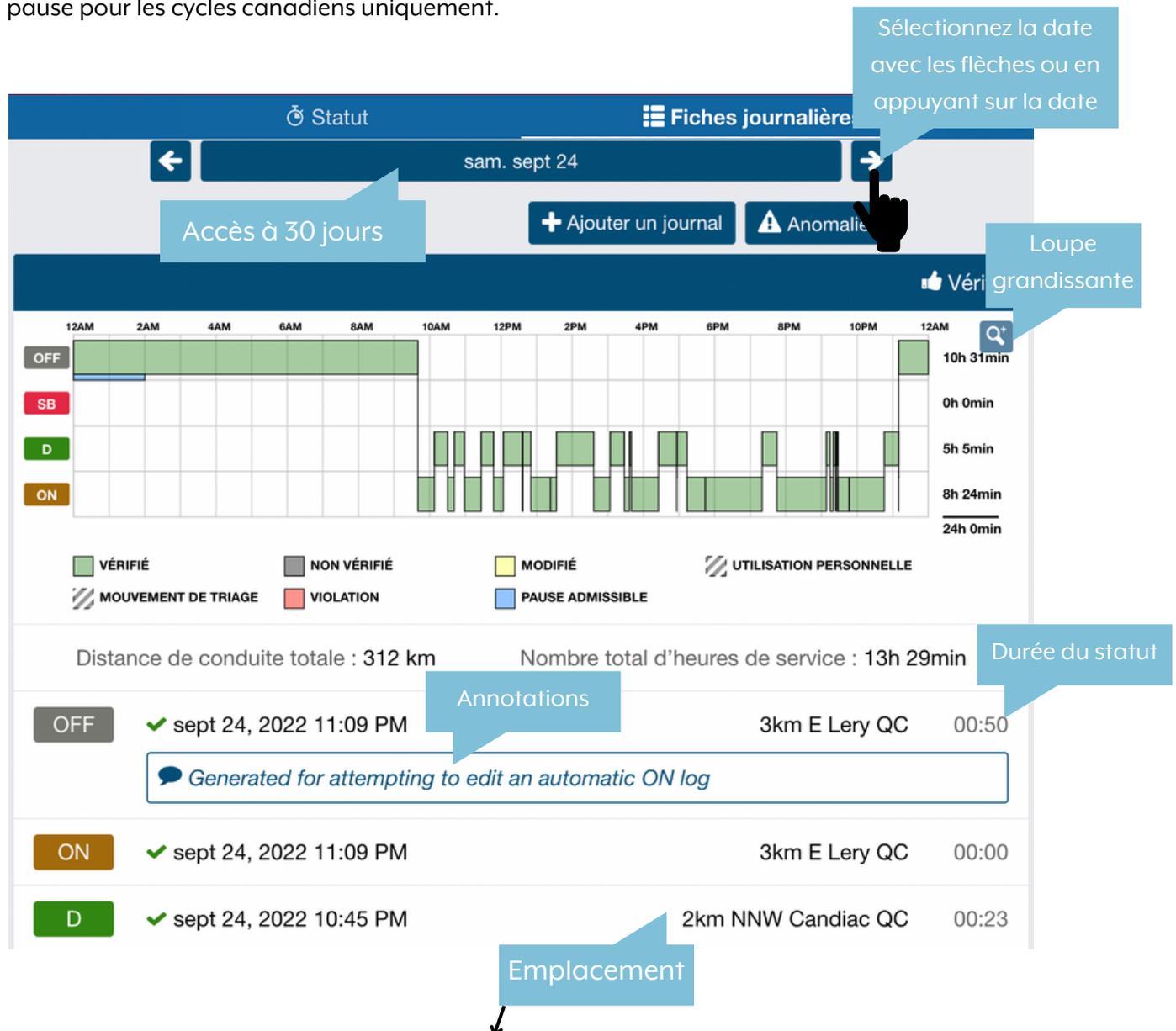
Vert : Fiches journalières vérifiées "signées"

Jaune : Fiches journalières modifiées

Rouge : Conduite en violation

Rayé : Utilisation personnelle ou mouvements de triage

Bleu : « Pause admissible » permet d'identifier les fiches journalières qui satisfont aux exigences de pause pour les cycles canadiens uniquement.

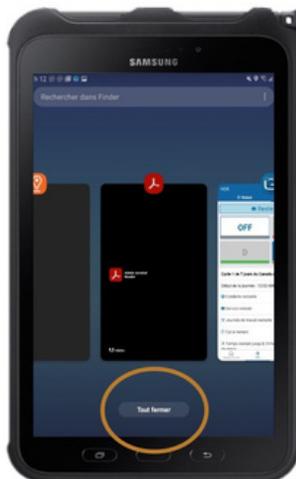


Afin d'être conforme au mandat DCE et ELD, la géolocalisation est la conversion d'une mesure de position en coordonnées de latitude et de longitude en une description de la distance et de la direction jusqu'au nom de la ville, du village, de la municipalité la plus proche ou de l'emplacement sur une autoroute ou dans une subdivision légale.

Onglet «fiches journalières» manquant



Appuyer sur la touche application récente (gauche sur l'exemple)



Fermer toutes les applications

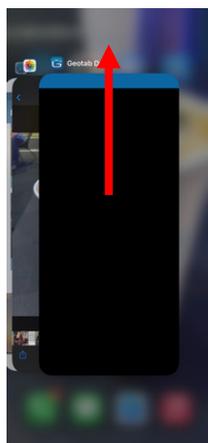
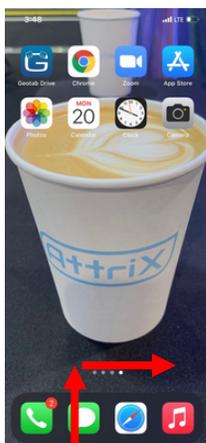


Ouvrir l'application Geotab Drive

Onglet «fiches journalières» manquant autre type de terminal

IOS (Apple)

1. Glisser vers le haut puis la gauche afin d'afficher les applications en cours d'exécution.
2. Fermer toutes les applications.
3. Ouvrir à nouveau l'application Geotab Drive



Android

1. Appuyer sur le bouton pour basculer de fenêtre
2. Fermer toutes les applications.
3. Ouvrir à nouveau l'application Geotab Drive



*Varie selon les modèles

Onglet - Fiches journalières

Modifier (éditer) un statut

- 1 Sélectionner le statut à modifier (dans le graphique ou dans la liste)
- 2 Appuyer sur le crayon pour éditer
- 3 Choisir le nouveau statut, heure ou durée
- 4 Ajouter une annotation ou accepter la création d'une nouvelle activité

Modifier un statut ON automatique

1 Sélectionner le statut à modifier (dans le graphique ou dans la liste)

2 Appuyer sur le crayon pour éditer

3 Choisir le statut

4 Créer un nouveau rapport des activités?

Vous ne pouvez pas modifier un rapport des activités ON (activé) automatique. Souhaitez-vous créer un nouveau rapport des activités avec vos changements?

Non Oui

Modifier un statut manuel

1 Renseignements

Statut: OFF → Modifier le statut

Par: Formateur AttriX

Date: 21 septembre 2022 10:45 → Modifier la date et heure

Date de création: 21 septembre 2022 10:45

Durée: 00:04 → Modifier la durée

Date de vérification: 21 septembre 2022 13:18

Véhicule: 22-09 A555798

Adresse: 5km W Montreal-Est QC

Origine: Journal manuel du chauffeur

Ajouter une annotation → Ajouter une annotation

Enregistrer → Enregistrer les modifications

Choisir la date

Date: Aujourd'hui

Heure: 10 : 15

Terminer

Choisir la durée

Heures: 00

Minutes: 30

Terminer

Création de fiches journalières manuelles

Vous pouvez ajouter des fiches journalières manuelles pour les 14 derniers jours. Pour les ensembles de règles canadiens, vous pouvez ajouter des fiches journalières manuelles pour les 28 derniers jours.

- 1 Appuyer sur Ajouter un journal
- 2 Choisir le bon statut
- 3 Sélectionner l'heure de début du nouveau statut
- 4 Ajouter une annotation
- 5 Appuyer sur Ajouter

Exemple : ajouter une période de repos à 20:00



2 Statut OFF

Date 26 septembre 2022 12:17

Véhicule 3897

Ajouter une annotation

Ajouter

3 Choisir la date

Date Hier

Heure 18 : 00

Terminer

4 Statut OFF

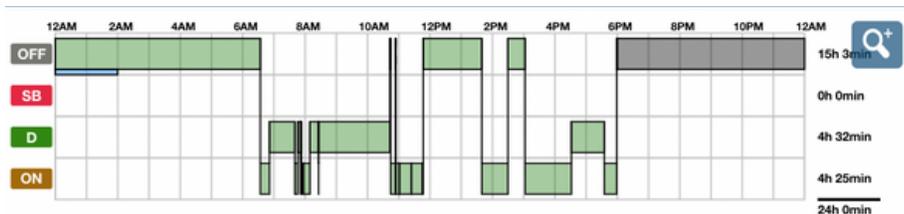
Date 26 septembre 2022 18:00

Véhicule 3897

Vous avez oublié de changer l'état d'activité

5 Ajouter

Résultat



Fiches journalières incomplètes

Si une fiche journalière nécessite une attention particulière (vérification, modifications demandées, emplacement manquant, etc.), une bannière de notification s'affiche en haut de la page.

Appuyez sur la bannière pour accéder à la fiche journalière et effectuer les mises à jour nécessaires.

Données de localisation

Le dispositif télématique installé dans votre véhicule saisit des données de localisation. Si le signal GPS du dispositif n'est pas disponible, aucune adresse ne sera associée à la fiche journalière créée pendant cette période. Dans ce cas, vous devez saisir l'emplacement manuellement en appuyant sur le bouton Où était-ce?.

Indiquer la ville et la province

Fiches journalières non vérifiées

Vous devez vérifier vos journaux à chaque jour afin d'être conforme.

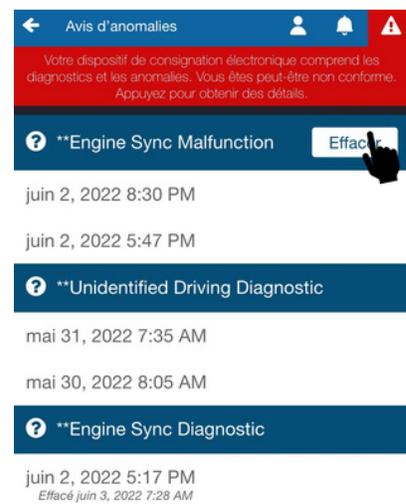
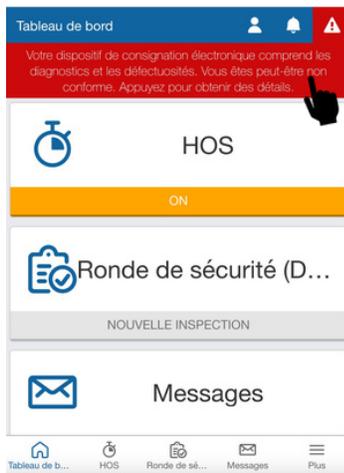
Certifier vos journaux

Avis d'anomalies

Si l'application Drive détecte un événement diagnostique, une barre jaune indique la présence d'un diagnostic et une barre rouge indique qu'une anomalie est présente. Vous pouvez appuyer sur la barre jaune ou rouge pour voir plus de détails sur les événements.

Consultez le Guide du conducteur sur les diagnostics de données et les événements de d'anomalies qui fournit des instructions sur ce qu'il faut faire lorsque ces événements se produisent. Lorsqu'un événement diagnostique se produit, la barre jaune ou rouge disparaît une fois le problème résolu.

1) Vérifiez le bouton d'avis de non conformité ou appuyez sur la barre rouge pour voir plus de détails.



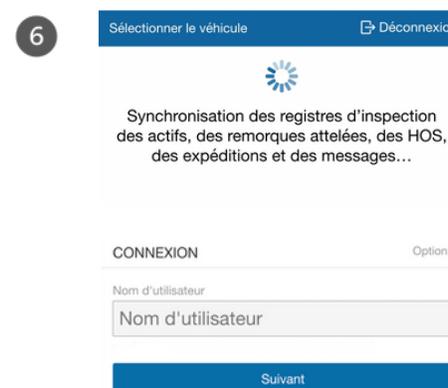
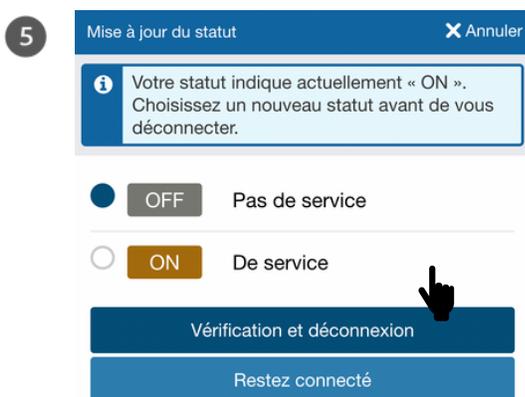
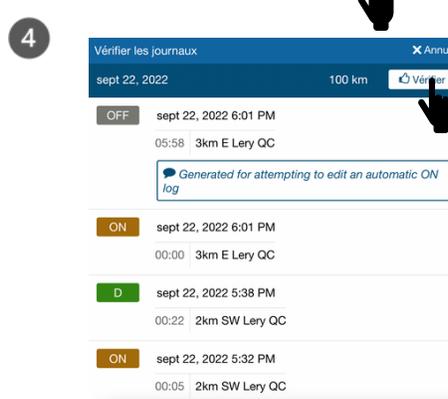
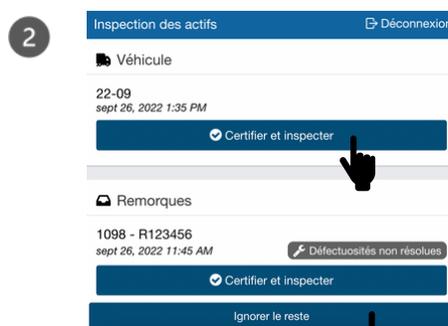
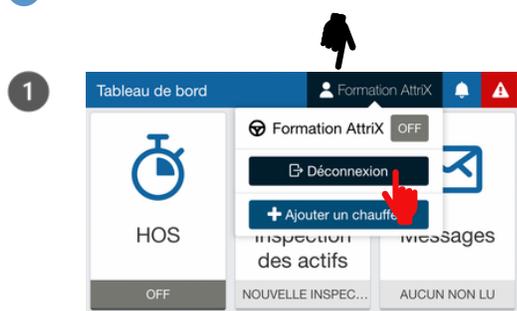
2) Dans le guide de diagnostics, passez en revue la table des codes de défaillance. Lorsque vous avez étudié les données diagnostiques, abordez le problème.



Déconnexion

Effectuez vos tâches de fin de journée comme décrit ci-dessous.

- 1 Appuyer sur votre nom ou l'icône du bonhomme
- 2 Effectuer ou ignorer l'inspection après l'arrivée (durée recommandée 8 minutes par actif)
- 3 Dissocier la remorque et les numéros d'expéditions
- 4 Vérifier les journaux (signatures)
- 5 Mise à jour du statut
- 6 Attendre la déconnexion complète (revenir à l'écran de connexion)

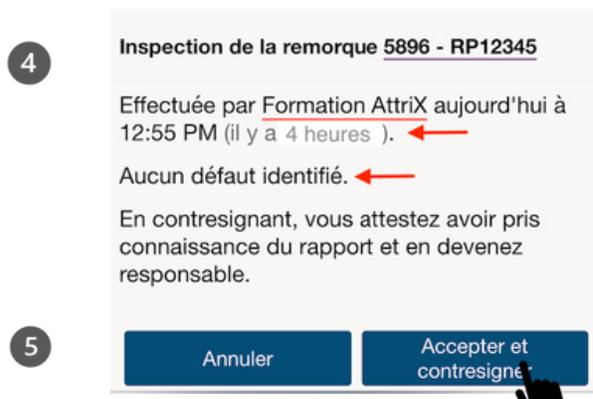
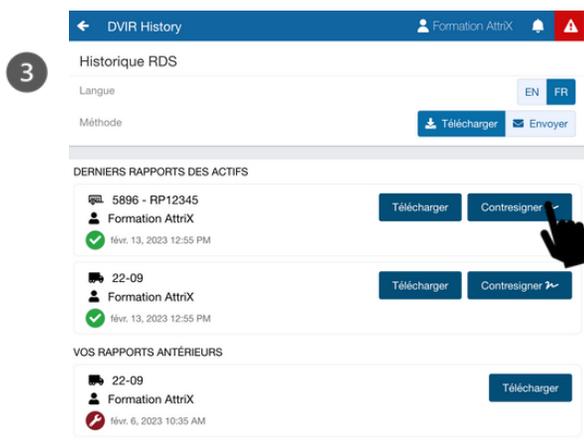
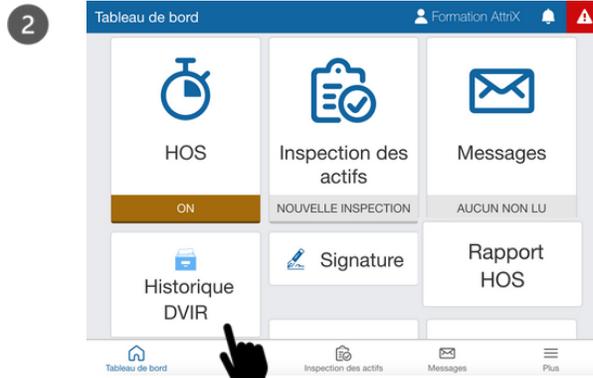
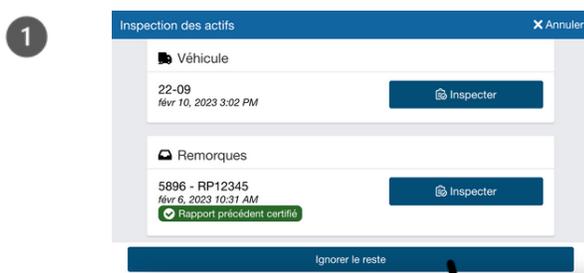


Effectuer la contresignature

Si le véhicule a déjà été inspecté par une personne désignée par l'entreprise dans les 24 dernières heures, il est possible d'effectuer une contresignature plutôt que d'effectuer une nouvelle RDS. S'il l'accepte, le conducteur s'assure que la ronde est valide (faite dans les dernières 24 heures) et contresigne le rapport de ronde pour attester qu'il en a pris connaissance. Le conducteur n'est alors pas tenu responsable de la ronde, mais il demeure responsable de tenir à jour le rapport et de signaler les défauts qu'il constate en cours de route.

1. Appuyer sur « Ignorer le reste » sur la page de RDS
2. Appuyer sur « Historique DVIR »
3. Appuyer sur « Contresigner »
4. S'assurer du nombre d'heures écoulées depuis la RDS & vérifier si des défauts ont été signalés.
5. Appuyer sur « Accepter et contresigner » Vous devenez alors responsable de la RDS.
6. Une confirmation en vert apparaît au haut de l'écran.

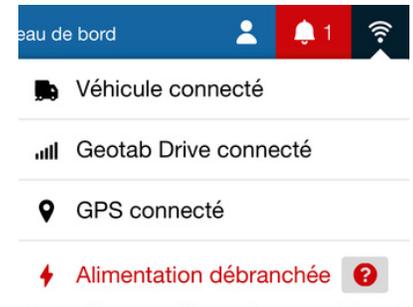
**** Important. Le bouton Contresigner disparaît une fois la RDS expirée ****



État de connexion

Vous pouvez vérifier votre état de connectivité en appuyant sur l'icône de sans-fil dans le coin supérieur droit de l'écran.

Ceci vous indiquera en cas de problématique, où se situe celle-ci.



Véhicule déconnecté

Ce message s'affiche en rouge lorsque le dispositif télématique ne communique pas avec le serveur. Cette situation peut s'expliquer par des problèmes de réseau sans fil ou une perte de puissance du dispositif télématique.

Pistes de résolution :

- À l'extérieur du réseau cellulaire: Aucune action requise
- Vérifie le branchement du modem Geotab (entre l'ECM, le harnais et le modem Geotab). Contacter votre administrateur, le branchement peut être en cause

Geotab Drive déconnecté

Ce message s'affiche en rouge lorsque votre dispositif portable n'est pas connecté au serveur. Cette situation se produit lorsque le réseau du terminal chauffeur n'est pas fiable ou est en mode Avion.

Pistes de résolution :

- Hors réseau cellulaire - Aucune action requise
- Connexion au réseau cellulaire : Redémarrer votre terminal

GPS déconnecté

Ce message s'affiche en rouge lorsqu'il y a une perturbation de la communication GPS du dispositif portable. Ceci peut être causé par l'emplacement, l'environnement ou le mode Avion. L'application Drive utilise le GPS comme solution de rechange pour l'écran de verrouillage.

Pistes de résolution :

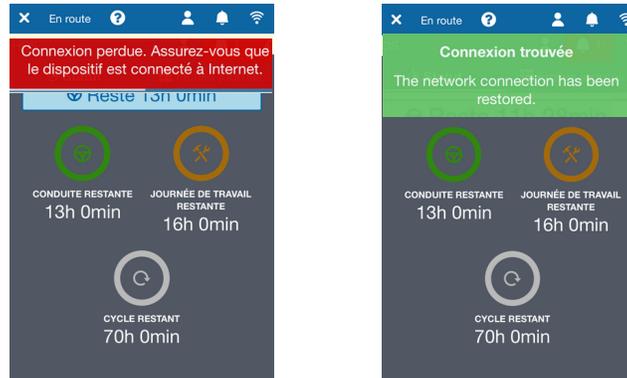
- Dans un bâtiment ou stationnement intérieur : Aucune action requise
- À l'extérieur : Redémarrer votre terminal

Alimentation débranchée

Le chauffeur risque de perdre l'alimentation du dispositif si son dispositif portable n'est pas chargé. La sensibilité de l'écran de verrouillage pourrait ne pas être aussi bonne si le dispositif n'est pas branché.

Hors réseau cellulaire

En cas de perte de réseau cellulaire, Geotab affichera un message indiquant que la connexion est perdue. Durant cette période, tous les changements de statuts sont enregistrés dans la solution infonuagique afin de conserver toutes les données jusqu'à ce que la connexion soit trouvée.



Il est de la responsabilité du chauffeur de conserver ses fiches journalières à jour au cours de la journée.

Lorsque le véhicule sera à l'arrêt, le chauffeur sera en mesure d'effectuer tous les changements de statuts manuellement. Si aucun arrêt n'est effectué à l'intérieur de la zone hors réseau, aucune action n'est requise.

Lorsque la connexion sera trouvée, les données seront synchronisées afin que tous les changements de statuts automatiques (D et ON) détectés soient ajoutés dans les fiches journalières et ajustera les heures de services disponibles.

À noter que des doubles statuts seront visibles dans les fiches journalières (statuts manuels en plus des statuts automatiques).

Comment tout cela fonctionne-t-il ensemble ?

Chaque élément de la solution DCE infonuagique fait sa part pour assurer un flux de données fiable, précis et stable. Pendant que le véhicule roule, le système suit un processus cyclique :

- L'appareil Geotab GO envoie les données du moteur et les données de localisation à MyGeotab.
- MyGeotab crée des enregistrements automatiques de statut de service.
- L'application Drive envoie les changements de statut de service manuel à MyGeotab.
- MyGeotab combine les données de l'application Drive et de l'appareil GO pour créer un enregistrement précis de l'état de service.



Heures de Service Canadiennes



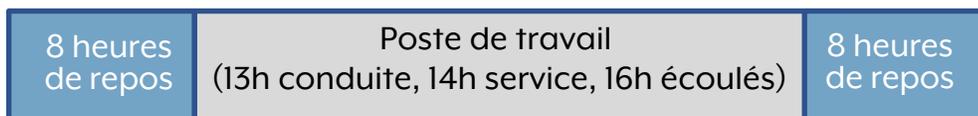
Canada Cycle 1 (7 day) South of 60°N

(QC, ON, MB, SK, AB, CB, IPE, NB, NE)

Les heures de service canadiennes sont calculées sur 2 conditions. La journée de travail et le poste de travail.

Journée de travail: Période de 24 heures qui commence à l'heure désignée par l'exploitant. Le conducteur doit prendre au moins 10 heures de repos au cours d'une journée. Parmi ces heures, au moins 2 heures de repos ne font pas partie des 8 heures de repos consécutives exigées pour commencer un poste de travail et peuvent être réparties en pauses d'une **durée minimale de 30 minutes**.

Poste de travail: Le poste de travail est le temps compris entre deux périodes d'au moins 8 heures de repos consécutives. Un nouveau poste de travail commence après une période d'au moins 8 heures de repos consécutives.



Interdiction de conduire : lorsque, depuis le début du poste de travail

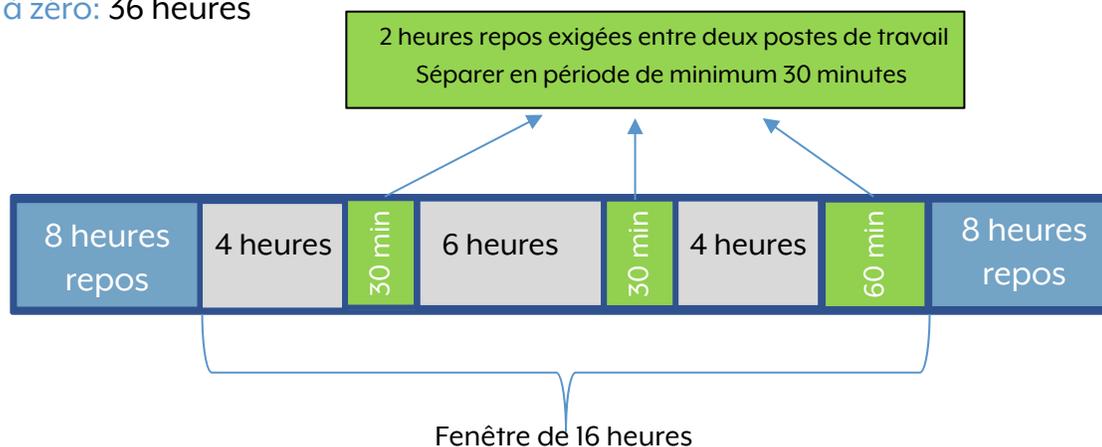
- 13 heures de conduite sont accumulées
- 14 heures de travail sont accumulées
- 16 heures se sont écoulées.

Repos obligatoire :

- 8 heures de repos consécutives, afin de débiter un nouveau poste de travail
- 2 heures de repos réparties en pauses d'une durée minimale de 30 minutes.
- 24 heures par période de 14 jours.

Cycle : 70 heures par période de 7 jours

Remise à zéro: 36 heures





Heures de Service États-Unis



Propriété É.-U. 70 heures / 8 jours

Poste de travail : Période de 24 heures qui débute suite à une période de repos de 10 heures consécutives.

Interdiction de conduire : lorsque, depuis le début du poste de travail

- 11 heures de conduite sont accumulées;
- 14 heures de travail sont accumulées;
- Le repos obligatoire de 30 minutes n'a pas été complété.

Repos obligatoire : Suite à 8 heures de conduite, Il est obligatoire de prendre 30 minutes d'arrêt de conduite (ON, OFF) avant de pouvoir reprendre la route.

Cycle : 70 heures par période de 8 jours

Remise à zéro: 34 heures

Poste de travail maximum 14 heures



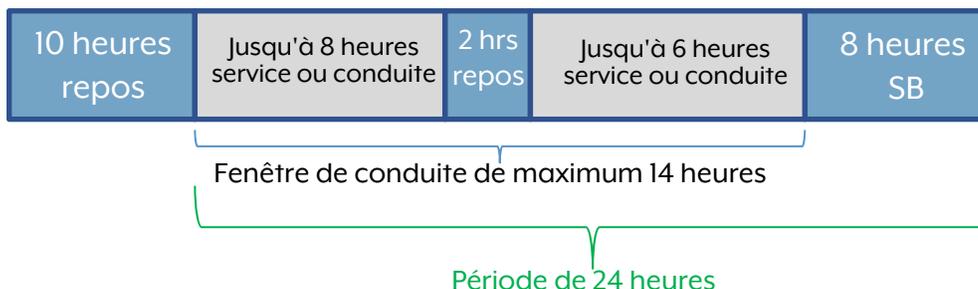
États-Unis Propriété 70 heures/ 8 jours avec fractionnement du temps de repos dans la couchette

Fractionnement permis à condition que :

- Une période dure au minimum 2 heures (OFF/SB) (extension de maximum 14 h de conduite);
- La deuxième période dure au minimum 7 heures (SB)
- Les 2 périodes totalisent au minimum 10 heures
- Dans une fenêtre de 24 heures
- Le bon ensemble de règle soit sélectionné



Lorsque vous utilisez le fractionnement des heures relative à la couchette, l'ordre des pauses admissibles n'a pas d'importance la pause de "au moins 2 heures" peut tomber avant ou après la durée de la couchette d'au moins 7 heures.



Exemptions

Utilisation personnelle (PC) = Statut OFF Duty

Un conducteur peut enregistrer les périodes où il utilise un véhicule pour un usage personnel autorisé. Cela peut inclure le temps de trajet entre le domicile du conducteur et le terminal (ou le lieu de travail normal), et les trajets courts (des terminaux ou des motels) vers les restaurants. Ces périodes d'utilisation personnelle peuvent être considérées comme des périodes de repos (OFF).

Canada

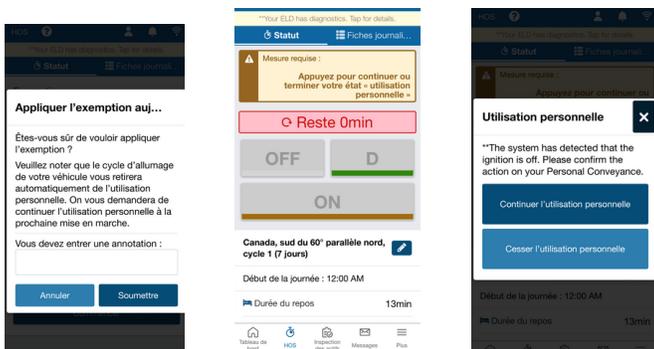
- Maximum de 75 km par jour
- le véhicule a été déchargé et les remorques ont été dételées (bobtail) OU vide de passagers (transport de personnes)

États-Unis

- En fonction de la nature du mouvement
- Faire un geste à la demande d'un agent
- Voir les différents exemples autorisés et non autorisés sur le site du FMCSA

****Important****

- Désactiver lorsque l'on coupe l'ignition du moteur du véhicule
- Options proposées par l'application lors de la mise en marche du moteur suite à l'utilisation de l'exemption



Conditions de conduite défavorables

Les conditions de conduite défavorables sont des conditions routières ou météorologiques défavorables qui n'étaient pas connues du conducteur ou du répartiteur avant que le conducteur ne commence à conduire ou qui ne pouvaient raisonnablement pas leur être connues.

Canada

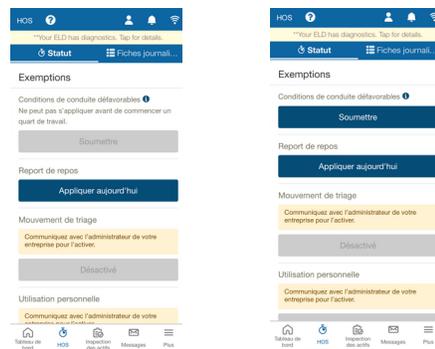
- Le conducteur dispose de 2 heures supplémentaires de conduite ou de travail pour terminer son trajet si :
- il n'a pas pris 2 heures de repos en plus des 8 heures de repos consécutives
- son trajet aurait pu être terminé dans des conditions normales de circulation

États-Unis

Les conducteurs sont autorisés à prolonger la limite maximale de 11 heures de conduite et la fenêtre de 14 heures de conduite jusqu'à 2 heures lorsque des conditions de conduite défavorables sont rencontrées.

****Important****

Il n'est pas possible d'appliquer l'exemption lorsque les 2 heures de repos ont été complétées



Exemptions



Mouvement de triage / Yard move (YM) = Statut On Duty



Déplacer le véhicule sans affecter son temps de conduite.

Le temps de conduite sera enregistré comme temps de service. Une "cour", peut être le terminal d'un transporteur, une installation de client ou un atelier de réparation peut être considérée comme une cour si l'installation comporte des panneaux ou des barrières interdisant l'accès au public.

Il peut être utilisé pour le chargement ou le déchargement de cargaisons dans un terminal.

Au moment d'appliquer l'exemption, l'application demandera d'entrer une annotation.

Appliquer l'exemption aujourd'hui

Êtes-vous sûr de vouloir appliquer l'exemption ?
Votre état de service sera réglé à ON pour la durée de cette exemption.

Vous devez entrer une annotation :

Annuler

Soumettre

Lorsque terminé, appuyer sur "Arrêt" afin d'éviter une non conformité.

Exemptions

Conditions de conduite défavorables ⓘ Soumettre

Report de repos Appliquer aujourd'hui

Mouvement de triage Arrêt

Utilisation personnelle
La limite quotidienne maximale pour l'utilisation personnelle est de 75.0 km.
Ne peut pas démarrer pendant le mouvement de triage. Commencer

YM févr 10, 2023 1:22 PM 3km SW Levis QC 00:01

Shuntage dans la cours



Report de repos

Permet de prolonger ses heures de conduite ou de travail d'au plus 2 heures pour une journée s'il reporte 2 heures de repos journalier à la journée suivante et respecte les conditions suivantes.

Les heures de repos :

- Ne sont pas fractionnées dans le compartiment couchette
- Ne font pas partie des 8 heures de repos consécutives;
- S'ajoutent aux 8 heures de repos consécutives de la deuxième journée;
- La durée totale des heures de repos prises pendant les deux journées est d'au moins 20 heures;
- La durée totale des heures de conduite au cours des deux journées ne dépasse pas 26 heures;

Au moment d'appliquer l'exemption, l'application demandera le nombre d'heure que vous désirez reporter.

Report de repos

Combien d'heures de repos voulez-vous reporter?

Heures

Minutes

Annuler

Soumettre

Exemptions

Conditions de conduite défavorables ⓘ Soumettre

Report de repos Appliquer aujourd'hui

Mouvement de triage Commencer

Utilisation personnelle
La limite quotidienne maximale pour l'utilisation personnelle est de 75.0 km. Commencer

Dans la liste de vos statuts pour la journée, le système indiquera le nombre d'heures reportées ainsi que s'il s'agit de Jour un ou Jour 2

! févr 10, 2023 1:15 PM 3km SW Levis QC

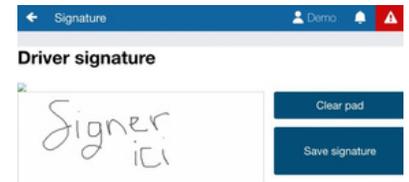
Exemption de report de repos - Jour un - 120 minutes reportées

Modules complémentaires

Signature (obligatoire)

Ce module permet de créer la signature du chauffeur afin de l'apposer sur les Rondes de Sécurité et les fiches journalières.

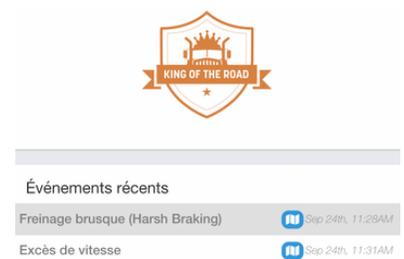
- Effectuer la signature dans le carré
- Clear pad pour recommencer
- Save signature pour enregistrer
- Une fois sauvegardée, elle apparaîtra en double.
- Simplement quitter à l'aide de la flèche



Challenge

Ce module permet de voir le classement du chauffeur selon les règles de l'entreprise.

- Sommaire du classement
- Détails des événements récents
- Tendances des 12 dernières semaines

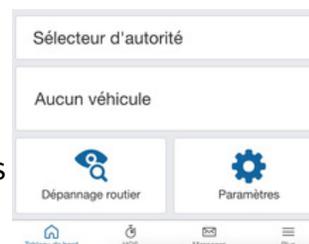


Fuel Tracker

Ce module permet d'ajouter la quantité de litres d'essence ajouté au véhicule. Fonctionne avec les rapports IFTA.

Sélecteur d'autorité

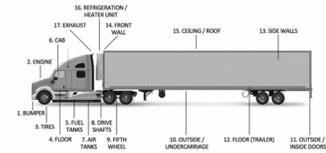
Ce module permet au chauffeur de choisir l'autorité pour effectuer sa journée parmi les différentes de l'entreprise.



Modules complémentaires



Ce module permet de remplir les rapports CTPAT pour les entreprises régis par cette réglementation.



Ce module permet de remplir les rapports d'inspection pour les entreprises voyageant dans les régions affectées.

Information



Adult spotted lanternfly, present in autumn months.

New Inspection

Travel Information

Time: September 26th, 2022 10:09 AM
Driver: Formation AttriX
Vehicle: 52-09

Countries visited

<input type="checkbox"/> Allegheny	<input type="checkbox"/> Beaver	<input type="checkbox"/> Berks
<input type="checkbox"/> Blair	<input type="checkbox"/> Bucks	<input type="checkbox"/> Cambria
<input type="checkbox"/> Cameron	<input type="checkbox"/> Carbon	<input type="checkbox"/> Chester
<input type="checkbox"/> Columbia	<input type="checkbox"/> Cumberland	<input type="checkbox"/> Dauphin
<input type="checkbox"/> Delaware	<input type="checkbox"/> Franklin	<input type="checkbox"/> Huntingdon
<input type="checkbox"/> Juniata	<input type="checkbox"/> Lackawanna	<input type="checkbox"/> Lancaster
<input type="checkbox"/> Lebanon	<input type="checkbox"/> Lehigh	<input type="checkbox"/> Luzerne
<input type="checkbox"/> Mifflin	<input type="checkbox"/> Monroe	<input type="checkbox"/> Montgomery
<input type="checkbox"/> Montour	<input type="checkbox"/> Northampton	<input type="checkbox"/> Northumberland
<input type="checkbox"/> Philadelphia	<input type="checkbox"/> Schuylkill	<input type="checkbox"/> Wayne
<input type="checkbox"/> Westmoreland	<input type="checkbox"/> Perry	<input type="checkbox"/> Pike
<input type="checkbox"/> York		

Others, please type

Inspection

Use the list below as a starting point to check for Spotted Lanternfly. Check any items that came up during the inspection.

<input type="checkbox"/> Vehicle Interior	<input type="checkbox"/> Vehicle (exterior)	<input type="checkbox"/> Truck Beds / Caps
<input type="checkbox"/> Wheel Wells	<input type="checkbox"/> Trailers	<input type="checkbox"/> Tool Boxes
<input type="checkbox"/> Dories	<input type="checkbox"/> Pallets	<input type="checkbox"/> Storage Bins
<input type="checkbox"/> Storage Cases		

Others, please type

Cancel Save

Spotted Lanternfly

IMPORTANT: Before traveling from the quarantine area, check for spotted lanternfly egg masses, adults, and nymphs. Make sure your vehicle and all transported items are pest free.

The current quarantine zone encompasses these counties: Allegheny, Beaver, Berks, Blair, Bucks, Cambria, Cameron, Carbon, Chester, Columbia, Cumberland, Dauphin, Delaware, Franklin, Huntingdon, Juniata, Lackawanna, Lancaster, Lebanon, Lehigh, Luzerne, Mifflin, Monroe, Montgomery, Montour, Northampton, Northumberland, Philadelphia, Schuylkill, Wayne, Westmoreland, Perry, Pike, York. Travel within or out of those counties requires a permit and vehicles must be inspected.

New inspection

Create report



Ce module permet d'accéder de façon électronique aux documents obligatoires pour le mandat ELD. ****Disponible seulement en anglais.**

Support Information

Call
Email

In-Vehicle Document

The user's manual, instruction sheet, and malfunction instruction sheet can be in electronic form. This is in accordance with the federal register titled "Regulatory Guidance Concerning Electronic Signatures and Documents" (78 FR 41). Click for more information.

Data Transfer Guide

Open Document
ELD Manual
Open Document

Data Diagnostics & Malfunctions Guide

Open Document



Ce module permet d'effectuer un changement de cycle entre le Cycle Canadien et Américain

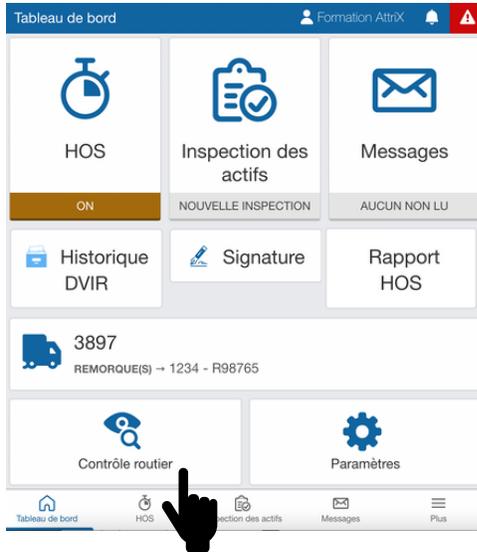
Passages frontaliers



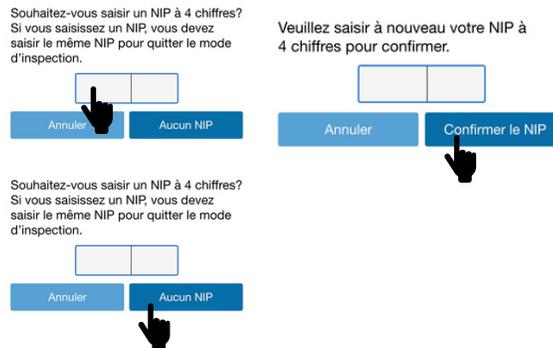
🇨🇦 Contrôle routier Canadien 🇨🇦

Méthode de transfert - fiches journalières

⚠️ IMPORTANT : Ce document doit être conservé dans le véhicule commercial en tout temps et présenté lors d'une inspection routière.

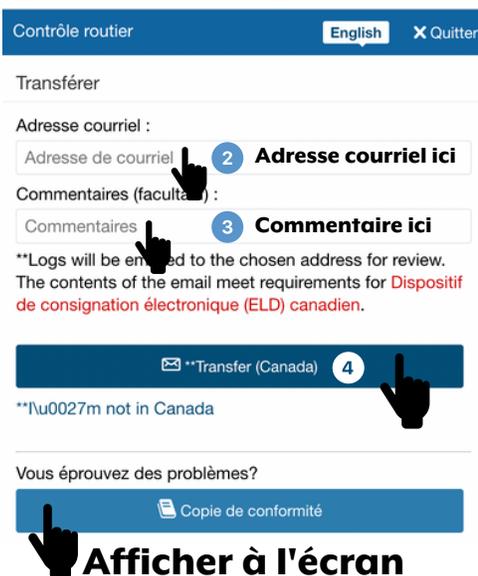
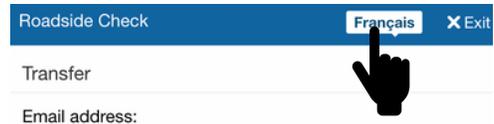


- 1 Sélectionner le bouton Contrôle routier
- 2 Entrer un nip de **VOTRE CHOIX**
OU
appuyez sur **Aucun NIP**

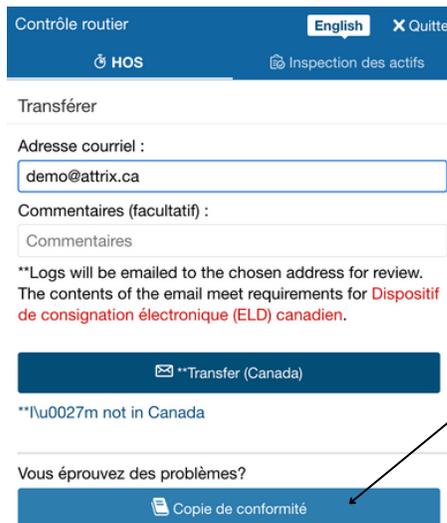


Contrôle routier au Canada

- 1 Si l'inspecteur est francophone, appuyer sur Français
- 2 Entrer l'adresse courriel du contrôleur routier
- 3 Ajouter des commentaires (facultatif)
- 4 Appuyez sur Transfer (Canada)



Afficher à l'écran



**Vous éprouvez des problèmes ?
Afficher la copie de conformité à l'écran**

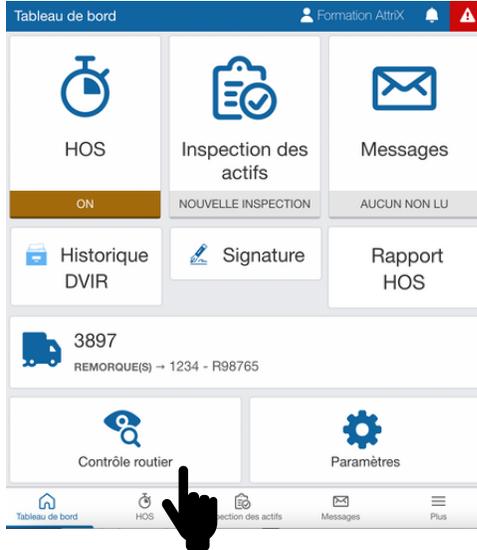
Livré
**The logs have been successfully sent to the officer to review.

Confirmation que les fiches ont été envoyées par courriel

Contrôle routier Américain

Méthode de transfert fiches journalières

IMPORTANT : Ce document doit être conservé dans le véhicule commercial en tout temps et présenté lors d'une inspection routière.

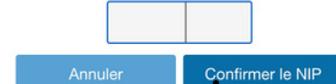


- 1 Sélectionner le bouton Contrôle routier
- 2 Entrer un nip de **VOTRE CHOIX**
OU
appuyez sur Aucun NIP

Souhaitez-vous saisir un NIP à 4 chiffres?
Si vous saisissez un NIP, vous devez saisir le même NIP pour quitter le mode d'inspection.



Veillez saisir à nouveau votre NIP à 4 chiffres pour confirmer.

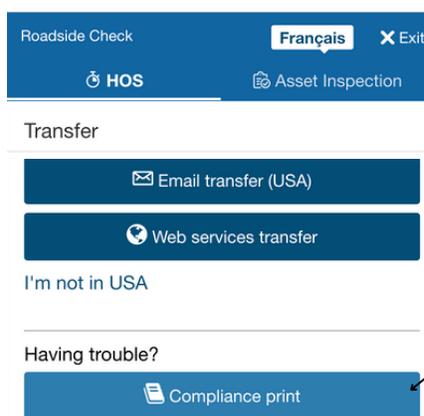
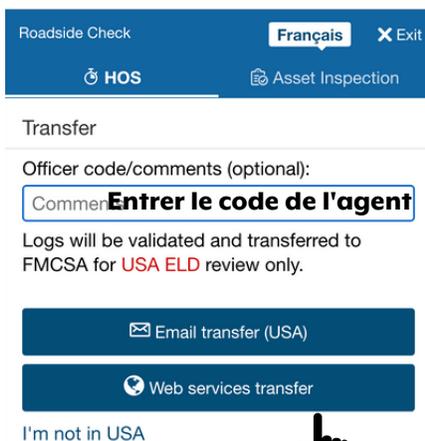


Souhaitez-vous saisir un NIP à 4 chiffres?
Si vous saisissez un NIP, vous devez saisir le même NIP pour quitter le mode d'inspection.



Contrôle routier aux États-Unis

- 1 Entrer le code "PIN" du DOT dans la section officer code
- 2 Appuyez sur **WEB SERVICES**
- 3 Appuyer sur Compliance print pour afficher les activités à l'écran



**Vous éprouvez des problèmes ?
Afficher la copie de conformité à l'écran**

Delivered (Information)
The logs have been successfully sent to the officer to review.

Confirmation que les fiches ont été envoyées dans le système ERODS

Conformément à l'article 395.22 (h) du FMCSA. L'application Drive prend en charge le transfert télématique, qui transfère les données à un responsable de la sécurité autorisé sur demande par services Web sans fil et par courriel (option 1). Pour obtenir plus de détails, consultez la règle 49 CFR, partie 395, annexe A de la sous-partie B – Electronic Logging Devices (dispositifs d'enregistrement électroniques) (article 4.9.1).

Contrôle Routier

Afficher les fiches journalières à l'écran

⚠ IMPORTANT : Ce document doit être conservé dans le véhicule commercial en tout temps et présenté lors d'une inspection routière.

💡 La copie de conformité peut être générée à l'écran **sans présence de réseau cellulaire**

Pour afficher le rapport, sélectionner **Copie de conformité** pour l'afficher sur votre appareil mobile. Utilisez les flèches de défilement pour changer de jour. Faites défiler chaque rapport pour afficher toutes les données de la journée visée.

Contrôle routier English X Quitter

Transférer

Adresse courriel :

Commentaires (facultatif) :

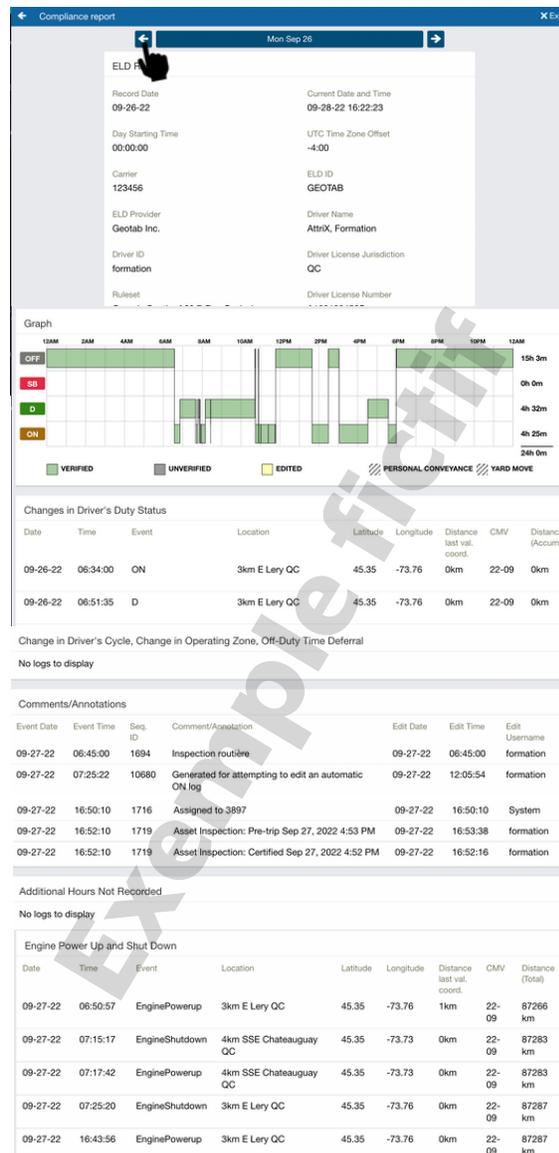
****Logs will be emailed to the chosen address for review. The contents of the email meet requirements for Dispositif de consignation électronique (ELD) canadien.**

✉ **Transfer (Canada)

****\u0027m not in Canada**

Vous éprouvez des problèmes?

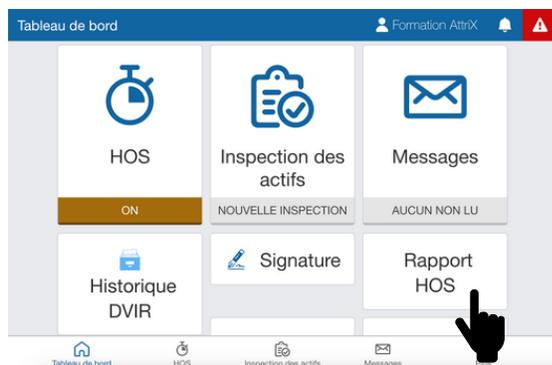
📄 Copie de conformité



Conformément à l'article 395.22 (h) du FMCSA. L'application Drive prend en charge le transfert télématique, qui transfère les données à un responsable de la sécurité autorisé sur demande par services Web sans fil et par courriel (option 1). Pour obtenir plus de détails, consultez la règle 49 CFR, partie 395, annexe A de la sous-partie B – Electronic Logging Devices (dispositifs d'enregistrement électroniques) (article 4.9.1).

Rapport HOS

AttriX a donc développé le module complémentaire rapport HOS, afin de permettre l'envoi par courriel des 14 derniers jours pour une utilisation personnelle. Ce module peut être utilisé si vous travaillez pour plus d'un exploitant afin d'avoir en votre possession, vos 14 derniers jours.

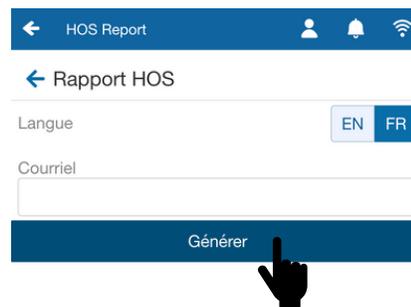


Module développé par AttriX

Obtenir ses fiches journalières pour des fins personnelles

Permet de recevoir ses fiches journalières des 14 derniers jours.

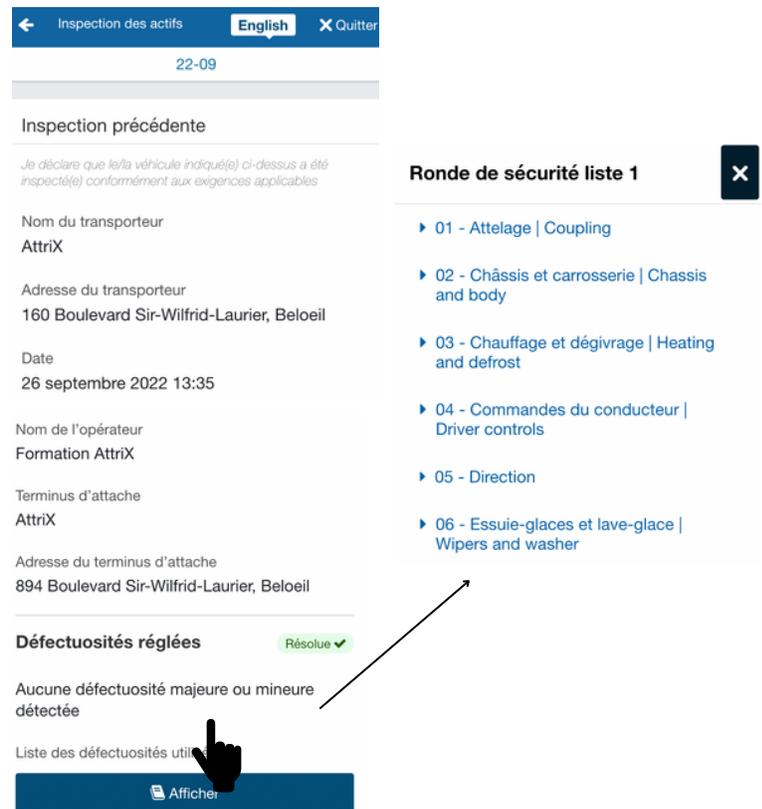
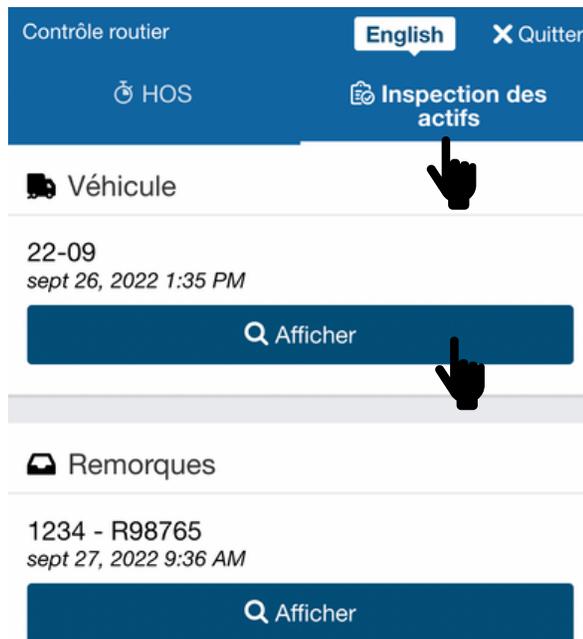
1. Appuyez sur Rapport HOS
2. Appuyez sur Je veux obtenir mes rapports [...]
3. Sélectionner la langue
4. Entrer l'adresse courriel
5. Appuyez sur Générer



Il est donc possible de faire parvenir ses fiches à un administrateur ou à son courriel personnel à des fins d'impôts et de références.

Contrôle Routier - Afficher les inspections

- 1 Appuyer sur Inspection des actifs
- 2 Appuyer sur Afficher sur le véhicule ou la remorque
- 3 Appuyer sur afficher la liste de défectuosité



Pour quitter le mode inspection, appuyer sur Quitter ou Exit.

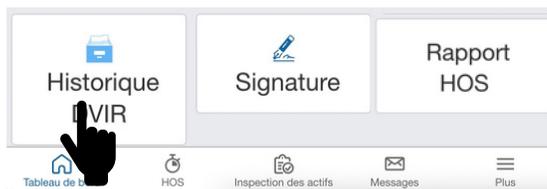


Entrer le même NIP de 4 chiffres qu'au début de l'inspection et appuyer sur continuer ou simplement appuyer sur continuer.

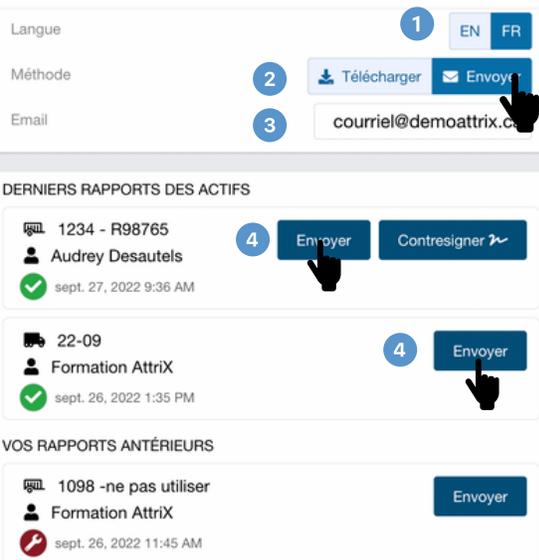
Vous quittez le mode de contrôle routier. Veuillez entrer votre NIP pour continuer. Si vous avez oublié votre NIP, commencez à conduire ou déconnectez-vous pour quitter le mode de contrôle routier.

You are exiting Roadside Check mode. Please enter your PIN to continue. If you have forgotten your PIN, start driving or log out to exit Roadside Check mode.

Historique des Rondes de Sécurité

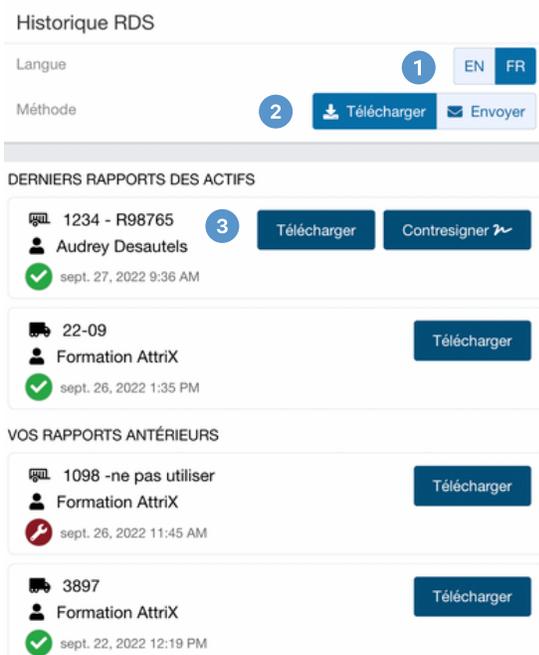


Historique RDS



Envoie des inspections par courriel

- 1 Sélectionner la langue
- 2 Sélectionner Envoyer
- 3 Entrer l'adresse courriel
- 4 Appuyer sur Envoyer sur chaque inspection à faire parvenir par courriel



Télécharger les inspections

- 1 Sélectionner la langue
- 2 Sélectionner Télécharger
- 3 Appuyer sur Télécharger sur chaque inspection
- 4 Ouvrir le fichier PDF depuis vos téléchargements dans votre appareil

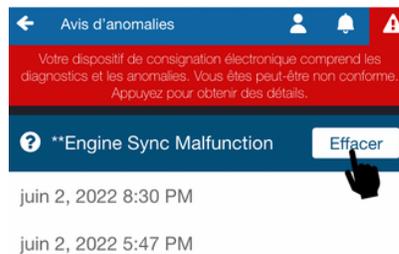
Feuille d'instructions à l'intention du conducteur décrivant les mesures à prendre en cas de **défaillance** du DCE

Données de dépannage

1. Appuyez sur la notification d'anomalie ou sur le bouton Avis d'anomalie pour voir plus de détails
2. Consultez le Guide du conducteur sur les événements de diagnostics de données et les événements de défaillance qui fournit des instructions sur ce qu'il faut faire lorsque ces événements se produisent.
3. Passez en revue et mettez en pratique les responsabilités du conducteur et du transporteur.
4. Passez en revue l'écran des données d'événements.
5. Examinez les tableaux d'événements dans les guides de conducteur afin d'identifier l'anomalie.
6. Lorsque vous avez examiné les données, traitez le problème.

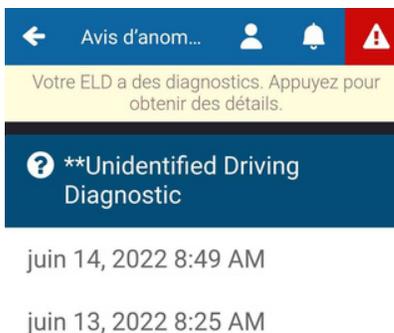
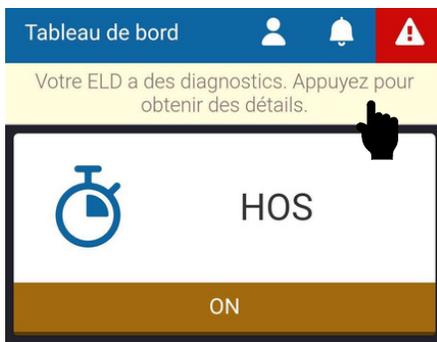
Lorsque que le DCE détecte un code de défaillance, une barre rouge sera présente indiquant la présence d'une anomalie.

1. Passez en revue à l'écran le détail de l'événement contenant un code de défaillance
2. Suivre les instructions indiquées dans le Guide du conducteur pour les événements de défaillances du DCE
3. Lorsque vous avez examiné la défaillance et résolu le problème, appuyez sur le bouton effacer
4. Informer l'exploitant dès que le véhicule est stationné
5. Remplir un registre de défaillance



Lorsque que le DCE détecte un événement de diagnostic, une barre jaune sera présente indiquant la présence d'une anomalie.

1. Passez en revue l'écran des données le détail de l'événements de diagnostic.
2. Suivre les instructions indiquées dans le Guide du conducteur pour les événements de diagnostics.
3. Les événements de diagnostic de données ne peuvent pas être effacés par le conducteur, ils s'effacent automatiquement une fois le problème résolu.



Responsabilités face au code de défaillance ou de diagnostic de données enregistrées par le DCE

 Les responsabilités du chauffeur	 Les responsabilités du transporteur routier
<ul style="list-style-type: none"> • Aviser l'entreprise dès que le véhicule est stationner. • Le conducteur est tenu de consigner les renseignements ci-après dans le rapport d'activités de la journée au cours de laquelle il constate qu'il y a eu un code de défaillance ou de diagnostic de données : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le code de défaillance ou de diagnostic de données dans la table adjacente 2. La date et l'heure de la constatation du code de défaillance ou de diagnostic de données; 3. Le moment où il a informé le transporteur routier du code de défaillance ou de diagnostic de données. • Inclure le code des tables adjacentes dans le rapport d'activité pour toutes les journées qui succèdent l'anomalie ou le code de diagnostic , jusqu'à ce que le DCE soit remis en service. • Recréer le rapport d'activité (RA) pour la période de 24 heures en cours et les 14 jours consécutifs précédents sur papier, à moins que le chauffeur a déjà les rapports ou peut les récupérer du DCE • Continuer à créer le rapport d'activité manuellement jusqu'à ce que le DCE soit réparé. • Entrer les rapports d'activités manuels dans le DCE 	<ul style="list-style-type: none"> • Corriger, réparer, remplacer ou effectuer l'entretien du DCE défectueux dans les <u>14 jours</u> suivant la découverte de la condition ou la notification du chauffeur au transporteur routier. • Demander au chauffeur de conserver des rapports d'état d'activité (RODS) sur papier jusqu'à ce que le DCE soit remis en service. • Maintenir un registre des anomalies ou des codes de diagnostic de données pour les DCE installés ou utilisés comprenant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le nom du conducteur qui signalé l'anomalie ou le code de diagnostic des données 2. Le nom de chaque conducteur qui a utilisé le véhicule à partir de la date de l'anomalie ou des données code de diagnostic à la date de réparation, 3. La marque, modèle et numéro de série numéro du DCE, 4. Plaque d'immatriculation ou identification du véhicule, 5. Date et lieu de l'anomalie ou du code de diagnostic des données s'est produit, 6. Date de notification de l'anomalie ou du code diagnostic des données, 7. Date de réparation et une description des mesures prises pour réparer le DCE • Conserver les informations du paragraphe précédent pour chaque DCE avec un rapport d'anomalie, pendant une durée de 6 mois à compter du jour où le DCE est de retour en service.

Responsabilités face aux défaillances enregistrées par le DCE

 Les responsabilités du chauffeur	 Les responsabilités du transporteur routier
<ul style="list-style-type: none"> • Noter la défaillance enregistrée par le DCE et fournir un avis écrit de la défectuosité au transporteur routier dans les 24 heures. • Recréer le rapport d'état d'activité (RODS) pour la période de 24 heures en cours et les 7 jours consécutifs précédents sur papier, à moins que le chauffeur a déjà les rapports ou peut les récupérer du DCE. • Continuer d'inscrire les rapports d'état d'activité sur papier jusqu'à ce que l'on ait effectué l'entretien du DCE pour qu'il soit conforme. • L'enregistrement des heures de service du chauffeur sur papier ne peut continuer pour plus de huit jours après la défectuosité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Corriger, réparer, remplacer ou effectuer l'entretien du DCE défectueux dans les <u>8 jours</u> suivant la découverte de la condition ou la notification du chauffeur au transporteur routier. • Demander au chauffeur de conserver des rapports d'état d'activité (RODS) sur papier jusqu'à ce que le DCE soit remis en service.

Registre des codes de défaillance ou de diagnostic de données DCE

1. Si le conducteur d'un véhicule utilitaire constate qu'un code de défaillance ou de diagnostic de données prévu au tableau 4 de l'annexe 2 de la norme technique figure sur le DCE, il en informe le transporteur routier qui exploite le véhicule dès que le véhicule est stationné.
2. Le conducteur est tenu de consigner les renseignements ci-après dans le rapport d'activités de la journée au cours de laquelle il constate qu'il y a eu un code de défaillance ou de diagnostic de données
3. Le conducteur est tenu de consigner le code visé dans le tableau de code de diagnostic ou défaillance dans le rapport d'activités de chacune des journées suivant la constatation du code jusqu'à ce que le DCE soit réparé ou remplacé.

Informations requises du conducteur

Le nom du conducteur qui signalé l'anomalie ou le code de diagnostic des données	
Le code de défaillance ou de diagnostic de données dans le tableau des codes	
La date et l'heure de la constatation du code de défaillance ou de diagnostic de données	
Le moment où il a informé le transporteur routier du code de défaillance ou de diagnostic de données	

1. Le transporteur routier veille à ce que tout DCE installé ou utilisé dans un véhicule utilitaire qu'il exploite soit en bon état de marche et qu'il soit étalonné et entretenu conformément aux spécifications du fabricant ou du vendeur.
2. Le transporteur routier répare ou remplace le DCE dans les 14 jours suivant le jour où il est informé du code de défaillance ou de diagnostic de données par le conducteur ou le jour où il en prend connaissance ou au plus tard au retour du conducteur à sa gare d'attache, si un tel retour est prévu après ce délai de 14 jours.
3. Le transporteur routier tient un registre des codes de défaillance ou de diagnostic de données pour les DCE installés ou utilisés dans les véhicules utilitaires qu'il exploite à l'égard desquels une défaillance a été constatée et qui comporte les renseignements suivants
4. Le transporteur routier conserve les renseignements visés au paragraphe (6) pour chaque DCE pour lequel une défaillance a été constatée pendant une période de six mois qui commence le jour où le DCE est réparé ou remplacé.

Informations requises du conducteur du transporteur routier

Le nom du conducteur qui signalé l'anomalie ou le code de diagnostic des données	
Le nom de chaque conducteur qui a utilisé le véhicule à partir de la date de l'anomalie ou des données code de diagnostic à la date de réparation	
La marque, modèle et numéro de série numéro du DCE	
Plaque d'immatriculation ou le numéro d'identification du véhicule	
Date et lieu de l'anomalie ou du code de diagnostic des données s'est produit	
Date de notification de l'anomalie ou du code diagnostic des données	
Date de réparation et une description des mesures prises pour réparer le DCE	



Registre des codes de défaillance du DCE



Note : Si l'appareil affiche un «diagnostic de données » (Data Diagnostic), il ne s'agit pas d'une défaillance.

L'exploitant tient un registre des codes de défaillance affichés sur les dispositifs de consignation électroniques installés ou utilisés dans les véhicules lourds qu'il exploite. Ce registre comporte les renseignements suivants.



Lorsqu'un conducteur constate qu'un code de défaillance figure sur le dispositif de consignation électronique, il doit en informer l'exploitant dès que le véhicule est stationné.



L'exploitant répare ou remplace le dispositif de consignation électronique dans les 14 jours suivant le jour où il est informé du code de défaillance par le conducteur ou suivant le jour où il en prend connaissance ou au plus tard au retour du conducteur à son terminus d'attache, si l'on prévoit qu'un tel retour aura lieu après la période de 14 jours.

Informations requises dans le registre	
Le nom du conducteur qui a constaté la présence du code de défaillance	
*Le code de défaillance qui a été constaté	
Le nom de chacun des conducteurs qui a utilisé le véhicule entre le moment où la présence du code de défaillance a été constatée et le moment où le dispositif de consignation électronique a été réparé ou remplacé	
La marque, le modèle et le numéro de série du dispositif de consignation électronique	
Plaque d'immatriculation ou le numéro d'identification du véhicule	
La date à laquelle la présence du code de défaillance a été constatée et l'endroit où le véhicule se trouvait à cette date	
La date à laquelle l'exploitant a été informé ou a pris connaissance du code	
La date à laquelle le dispositif de consignation électronique a été remplacé ou réparé	
une brève description des mesures prises par l'exploitant pour réparer ou remplacer le dispositif de consignation électronique	

Pour chaque dispositif de consignation électronique sur lequel la présence d'un code de défaillance a été constatée, l'exploitant conserve les renseignements pendant une période de 6 mois à compter du jour où le dispositif est réparé ou remplacé.

*Liste des codes de défaillances

Code P : Défaillance de mise sous tension

Code R : Défaillance de consignation des données

Code E : Défaillance de synchronisation avec le moteur

Code S : Défaillance de transfert des données

Code T : Défaillance de synchronisation de l'heure

Code O : Autre défaillance détectée par le DCE

Code L : Défaillance de positionnement

Guide du conducteur pour les événements de Défaillances du DCE



Les événements de défaillances **doivent être résolus par le chauffeur** aussitôt le problème est identifié. Il est important de suivre les instructions face aux défaillances jusqu'à ce que le problème soit réglé et remplir un registre de code défaillance et aviser votre exploitant.



Code de défaillance	Événement de défaillances:	Que faire ensuite?
P	<p>Défaillance de mise sous tension (Power data malfunction)</p> <p>Le DCE enregistre une défaillance d'alimentation lorsque le DCE n'est pas alimenté pour un temps cumulatif de conduite en mouvement de 30 minutes ou plus sur une période de 24 heures, pour tous les chauffeurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ceci peut être causé par une connexion intermittente ou absente au module de commande du moteur du véhicule. Ceci peut être dû à un problème d'installation avec le dispositif télématique. Contactez votre transporteur routier pour examiner l'installation si vous êtes incapable de vérifier par vous-même. Une fois le problème réglé, vous pouvez résoudre l'événement.
E	<p>Défaillance de synchronisation avec le moteur (Engine synchronization compliance malfunction)</p> <p>Le DCE enregistre une défaillance de conformité de la synchronisation avec le moteur lorsque la connectivité avec le module de commande du moteur pour toute source de données requise (c.-à-d. l'état d'alimentation du moteur, l'état de mouvement du véhicule, les kilomètres conduits, les heures de fonctionnement du moteur) est perdue pendant plus de 30 minutes sur une période de 24 heures, pour tous les chauffeurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ceci peut être causé par une connexion intermittente ou absente au module de commande du moteur du véhicule. Ceci peut être dû à un problème d'installation avec le dispositif télématique. Contactez votre transporteur routier pour examiner l'installation si vous êtes incapable de vérifier par vous-même. Une fois le problème réglé, vous pouvez résoudre l'événement.
T	<p>Défaillance de synchronisation de l'heure (Timing compliance malfunction)</p> <p>Le DCE enregistre une défaillance de conformité de l'heure lorsqu'il ne parvient pas à se synchroniser avec une source UTC externe, et ne peut plus répondre à l'exigence sous-jacente de conformité de l'heure de ne pas dépasser un écart absolu de 10 minutes à tout moment.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vérifiez le temps sur votre appareil mobile et assurez vous qu'il est paramétré pour obtenir l'heure automatiquement. Une fois le problème réglé, vous pouvez résoudre l'événement.
L	<p>Défaillance de positionnement (Positioning compliance malfunction)</p> <p>Le DCE enregistre une défaillance de conformité de positionnement lorsqu'il ne parvient pas à acquérir une mesure de position valide dans les cinq miles du déplacement du véhicule commercial, après que 60 minutes se soient écoulées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ceci pourrait être causé par la perte temporaire ou permanente du GPS par le dispositif télématique. Contactez votre transporteur routier pour examiner l'installation. Si le problème persiste, remplacez le dispositif télématique. Une fois le problème réglé, vous pouvez résoudre l'événement.
R	<p>Défaillance de consignation des données (Data recording compliance malfunction)</p> <p>Le DCE enregistre une défaillance de conformité de l'enregistrement des données lorsqu'il n'est plus en mesure d'enregistrer ou de conserver des événements requis, ou de récupérer des rapports enregistrés qui ne sont pas catalogués à distance d'un autre moyen par le transporteur routier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Contactez votre transporteur routier dès que possible. Une fois le problème réglé, vous pouvez résoudre l'événement.
S	<p>Défaillance de transfert des données (Data transfer compliance malfunction)</p> <p>Le DCE enregistre une défectuosité de conformité du transfert de données lorsque le DCE demeure dans le mode de transfert de données non confirmé à la suite des trois prochaines vérifications consécutives de surveillance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vérifiez votre connexion Internet. Contactez votre fournisseur de services sans fil si le problème persiste. Une fois le problème réglé, vous pouvez résoudre l'événement.
O	<p>Autre défaillance détectée par le DCE ("Other" ELD identified malfunction)</p> <p>L'autre défaillance détectée par le DCE n'est pas prise en charge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La défectuosité « Autre » identifiée par le DCE n'est pas prise en charge.

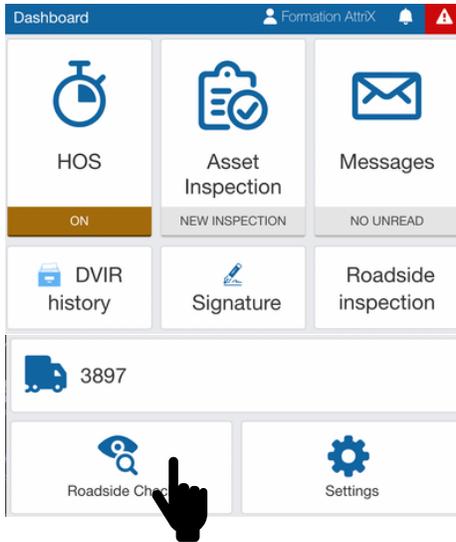
Guide du conducteur pour les événements de Diagnostic de données

	<p>REMARQUE : les événements de diagnostic de données ne peuvent pas être effacés par le conducteur, ils s'effacent automatiquement une fois le problème résolu.</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; font-size: 8px;"> <p style="margin: 0;">← Avis d'anom... </p> <p style="margin: 0; color: yellow;">Votre ELD a des diagnostics. Appuyez pour obtenir des détails.</p> <p style="margin: 0; background-color: #003366; color: white; padding: 2px;">**Unidentified Driving Diagnostic</p> <p style="margin: 0; font-size: 8px;">jun 14, 2022 8:49 AM</p> </div>
---	---	---

Code de diagnostic	Données de l'évènement de diagnostic	Que dois-je faire ensuite ?
1	<p>Diagnostic de données d'alimentation:</p> <p>Le DCE enregistre un événement de diagnostic de données d'alimentation lorsqu'un DCE n'est pas alimenté et entièrement fonctionnel dans la minute qui suit la mise en marche du moteur du véhicule, et qu'il ne demeure pas alimenté tant que le moteur du véhicule fonctionne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Cela peut être dû à une déconnexion intermittente ou complète de l'ECM du véhicule. Cela peut être dû à un problème d'installation du dispositif télématique. Lorsque le problème est résolu, le système efface automatiquement l'évènement.
2	<p>Diagnostic de données de synchronisation avec le moteur:</p> <p>Le DCE enregistre un événement de diagnostic de synchronisation des données du moteur lorsqu'il perd la connectivité de l'ECM à l'une des sources de données requises (c.-à-d. l'état de puissance du moteur, l'état de mouvement du véhicule, les kilomètres parcourus, les heures du moteur), et ne peut plus récupérer les valeurs actualisées des paramètres requis de l'ELD dans les 5 secondes suivant la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Cela peut être dû à une déconnexion intermittente ou complète de l'ECM du véhicule. Cela peut être dû à un problème d'installation du dispositif télématique. Cela peut également se produire si le DCE est incapable d'enregistrer les données moteur requises à partir de l'ECM du véhicule. Contactez votre transporteur routier si le problème persiste.
3	<p>Diagnostic de données d'éléments de données requis manquants:</p> <p>Le DCE enregistre un événement de diagnostic de données d'éléments de données requis manquants lorsque tout champ de données requis est manquant au moment de son enregistrement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ceci peut être causé par la création d'un journal manuel lorsqu'il a une perte temporaire du signal GPS sur le dispositif télématique. Si le chauffeur n'entre pas une adresse manuellement, un message "Où était-ce" sera affiché. Ceci peut être résolu en entrant manuellement l'adresse en appuyant sur le message "Où était-ce".
4	<p>Diagnostic de données de transfert de données:</p> <p>Le DCE enregistre un diagnostic de données de transfert de données lorsque le fonctionnement du ou des mécanisme(s) de transfert de données ne peut être confirmé. Le DCE vérifie ce fonctionnement au moins une fois tous les sept jours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier votre connexion internet. Contactez votre fournisseur cellulaire si le problème persiste. Une fois le problème résolu, le système effacera automatiquement la notification
5	<p>Diagnostic de données de rapports de conduite non identifiés:</p> <p>Le DCE enregistre un événement de diagnostic de données de rapports de conduite non identifiés quand plus de 30 minutes de conduite d'un chauffeur non identifié sont enregistrées sur une période de 24 heures. Quand le diagnostic est enregistré, le DCE active l'indicateur de diagnostic de données pour tous les chauffeurs connectés au DCE pour la période actuelle de 24 heures, et les sept jours qui suivent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réviser tous les rapports non assignés lors de votre connexion ou déconnexion du véhicule pour vous assurer d'avoir réclamé tout rapport qui s'applique à vous. Si les rapports non assignés ne vous appartiennent pas, vous pouvez ignorer cet événement de diagnostic. Lorsque les rapports seront réclamés, le système résoudra automatiquement l'évènement.
6	<p>Le diagnostic « Autre » identifié par le DCE</p> <p>Le diagnostic Autre identifié par le DCE n'est pas pris en charge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le diagnostic « Autre » identifié par le DCE n'est pas pris en charge pour le moment.

Roadside check Data transfer guide

⚠ IMPORTANT: This document must be kept in the commercial vehicle at all times and presented during a roadside inspection.



1 From the dashboard, select Roadside Check

2 Enter a PIN of YOUR CHOICE
or
press No PIN

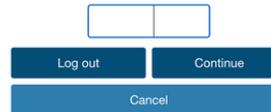
Would you like to enter a 4-digit PIN? If you enter a PIN, you must enter the same PIN to exit Roadside Check mode.



Please enter your 4-digit PIN again to confirm.

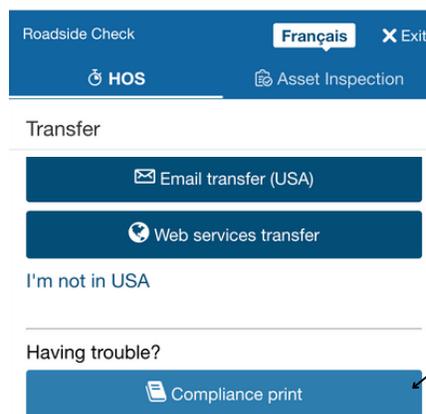
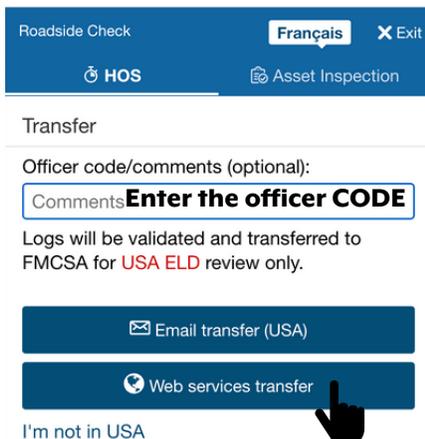


You are exiting Roadside Check mode. Please enter your PIN to continue. If you have forgotten your PIN, start driving or log out to exit Roadside Check mode.



Roadside check in the United States

- 1 Enter the DOT PIN in the officer code/comments section
- 2 Press **WEB SERVICES TRANSFER**
- 3 Press Compliance print to display the activities on the screen



**Having problems?
Display the
compliance copy on
screen**

Delivered (Information)
The logs have been successfully sent to the officer to review.

Confirmation that the records have been sent to the ERODS system

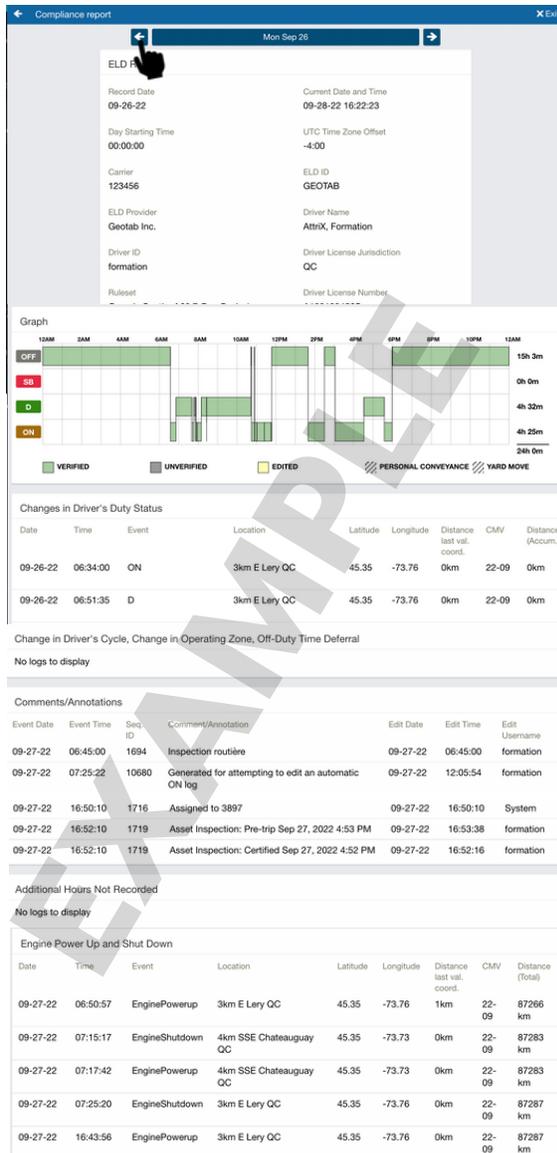
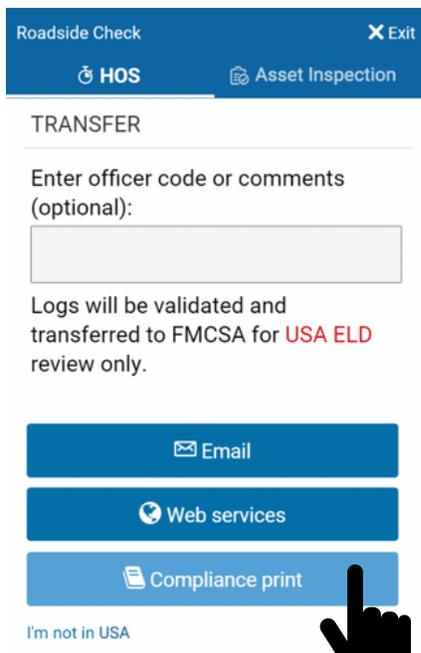
Important : This document must be kept in the Commercial Motor Vehicle (CMV) at all times, and made available during a roadsideinspection in accordance to §395.22 (h). The Drive App supports the telematics transfer, which electronically transfers data to an authorized safety officer on demand via wireless Web Services and Email (Option 1). For more details, see 49 CFR Part 395, Appendix to Subpart B—Electronic Logging Devices (Section 4.9.1). This document can be change without notice

Roadside inspection Display logs on screen

IMPORTANT: This document must be kept in the commercial vehicle at all times and presented during a roadside inspection.

The compliance print can be generated on the screen without the presence of a cellular network

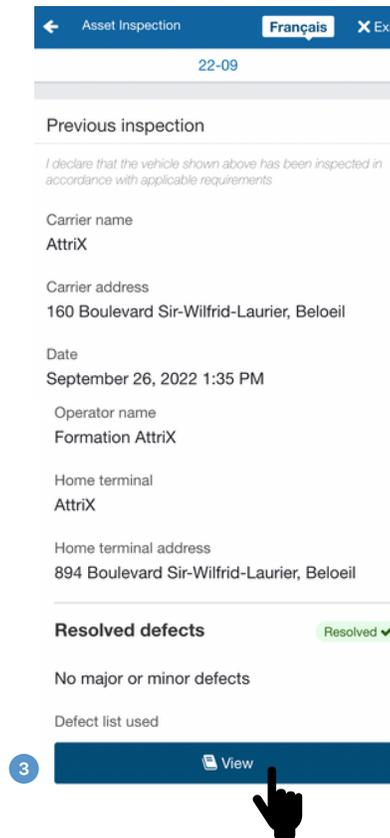
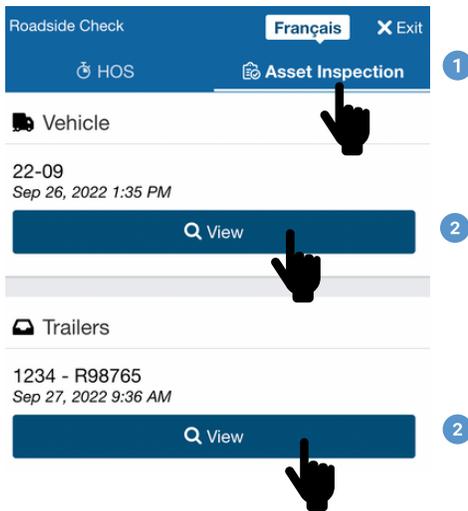
To view the report, select Compliance Copy to view it on your mobile device. Use the scroll arrows to change the day. Scroll through each report to view all data for that day.



Conformément à l'article 395.22 (h) du FMCSA. L'application Drive prend en charge le transfert télématique, qui transfère les données à un responsable de la sécurité autorisé sur demande par services Web sans fil et par courriel (option 1). Pour obtenir plus de détails, consultez la règle 49 CFR, partie 395, annexe A de la sous-partie B – Electronic Logging Devices (dispositifs d'enregistrement électroniques) (article 4.9.1).

Roadside Check - Asset inspection

- 1 Press Asset inspection
- 2 Press view on the vehicle or trailers
- 3 To see the defect list press View



To exit the inspection mode, press Exit. Enter your PIN number and press continue or simply press continue.

****In the event that you forget your PIN, press Logout. Re-enter your Geotab Drive password to log back into the application. The inspection mode will be disabled. ****



You are exiting Roadside Check mode. Please enter your PIN to continue. If you have forgotten your PIN, start driving or log out to exit Roadside Check mode.

Log out

Continue

Cancel

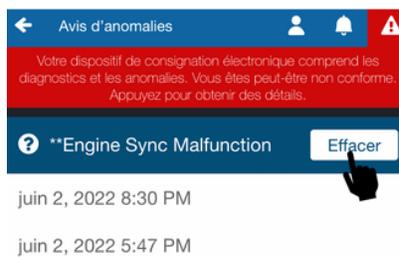
Driver's instruction sheet for *ELD malfunctions

Troubleshooting Data Diagnostic and Malfunction Events

1. Press the Malfunction Notification or the Malfunction Notice button to see more details
2. Review the Driver's Guide for Data Diagnostic Events and Data Fault Events which provides instructions on what to do when these events occur.
3. Review and practice the following driver and carrier responsibilities.
4. Review the event data screen.
5. Review the event tables in the driver guides to identify the malfunction.
6. When you have reviewed the data, address the problem.

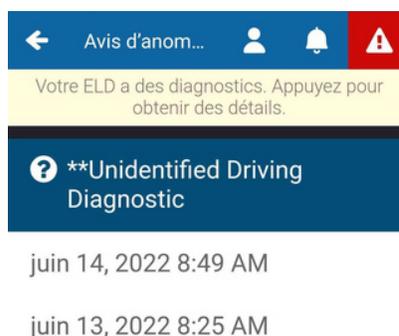
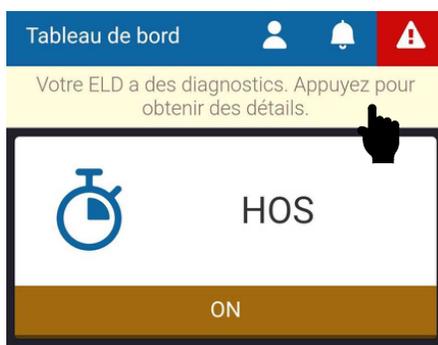
If the ELD detects a malfunction event, a red bar will be displayed.

1. Review the malfunction event data screen.
2. Malfunction events should be resolved by the driver as soon as the problem is identified. It is important to follow the instructions for troubleshooting until the problem is resolved.
3. Review the event charts in the driver guides to identify the malfunction.
4. When you have investigated the malfunction and resolved the problem, press the Clear button.



If the ELD detects a data diagnostic event, a yellow bar will be displayed.

1. Review the diagnostic event data screen. When you have reviewed the data, address the problem.
2. Diagnostic data events cannot be erased by the driver; they automatically erase once the problem is resolved.



*ELD - Electronic logging device

Guide to Data Diagnostic and Malfunction Events for USA and Canada

Responsibilities for ELD Malfunctions (Canada)

 Driver's Duties	 Carrier's Duties
<ul style="list-style-type: none"> • Notify the motor carrier as soon as the vehicle is parked. • The driver is required to record the following information on the RODS for the day in which he/she finds that a malfunction or data diagnostic code has occurred: <ol style="list-style-type: none"> 1. The malfunction or data diagnostic code as set out in table 4 of Schedule 2 of the Technical Standard; 2. The date and time when the malfunction or data diagnostic code was noticed; and 3. The time when notification of the malfunction or data diagnostic code was transmitted to the motor carrier. • Include the code from adjacent tables in the activity report for all days following the malfunction or diagnostic code until the ELD is back in operation. • Reconstruct the record of duty status (RODS) for the current 24-hour period on paper, as well as the previous 14 consecutive days unless the driver already has the records, or can retrieve them from the ELD. • Continue to prepare RODS manually on paper until the ELD is serviced and back in compliance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Correct, repair, replace or service the defective ELD within 14 days since the discovery of a condition or notification by the driver to the carrier. • Instruct the driver to keep the record of duty status (RODS) on paper until the ELD is back in service. • Maintain a register of ELD malfunctions or data diagnostic codes for ELDs installed or used including: <ol style="list-style-type: none"> 1. The name of the driver who noticed the malfunction or data diagnostic code; 2. The name of each driver that used the commercial vehicle following the discovery of the malfunction or data diagnostic code until the ELD was repaired or replaced; 3. The make, model and serial number of the ELD; 4. The licence plate of the commercial vehicle in which the ELD is installed or used, or the Vehicle Identification Number; 5. The date when the malfunction or data diagnostic code was noticed and the location of the commercial vehicle on that date, as well as the date when the motor carrier was notified or otherwise became aware of the code; 6. The date the ELD was replaced or repaired; and 7. a concise description of the actions taken by the motor carrier to repair or replace the ELD. • The motor carrier shall retain the information set out in subsection for each ELD for which a malfunction was noticed for a period of 6 months from the day on which the ELD is replaced or repaired.

Responsibilities for ELD Malfunctions (USA)

 Driver's Duties	 Carrier's Duties
<ul style="list-style-type: none"> • Note the malfunction recorded by the ELD and provide written notification of the malfunction to the carrier within 24 hours. • Recreate the record of duty status (RODS) for the current 24-hour period and the previous 7 consecutive days on paper, unless the driver already has the reports or can retrieve them from the ELD. • Continue to record of duty status reports on paper until the ELD has been serviced for compliance. • Recording driver hours of service on paper cannot continue for more than eight days after the malfunction was detected. 	<ul style="list-style-type: none"> • Correct, repair, replace, or service the defective ELD within 8 days of discovery of the condition or driver notification to the carrier. • Require the driver to maintain a report of duty status (RODS) until the ELD is back in service.

ELD malfunction or data diagnostic register

1. If a driver of a commercial vehicle becomes aware of the fact that the ELD is displaying a malfunction or data diagnostic code set out in Table 4 of Schedule 2 of the Technical Standard, the driver shall notify the motor carrier that is operating the commercial vehicle as soon as the vehicle is parked.
2. The driver shall record, in the record of duty status on the day on which he or she noticed the malfunction or data diagnostic code.
3. The driver shall record the code referred to in each record of duty status following the day on which the code was noticed, until the ELD is repaired or replaced.

Driver's required information	
The name of the driver who noticed the malfunction or data diagnostic code.	
The malfunction or data diagnostic code.	
The date and time when the malfunction or data diagnostic code was noticed.	
The date and time when notification of the malfunction or data diagnostic code was transmitted to the motor carrier.	
Date and location of the malfunction or diagnostic data code occurred	

1. A motor carrier shall ensure that any ELD that is installed or used in a commercial vehicle that it operates is in good working order and is calibrated and maintained in accordance with the manufacturer's or seller's specifications.
2. A motor carrier shall, within 14 days after the day on which it was notified of an ELD malfunction or data diagnostic code by the driver or otherwise became aware of it, or at the latest, upon return of the driver to the home terminal from a planned trip if that return exceeds the 14-day period, repair or replace the ELD.
3. The motor carrier shall maintain a register of ELD malfunction or data diagnostic codes for ELDs installed or used in commercial vehicles that it operates for which a malfunction was noticed.
4. The motor carrier shall retain the information set out in subsection for each ELD for which a malfunction was noticed for a period of 6 months from the day on which the ELD is replaced or repaired.

Carrier's required informations	
The name of the driver who noticed the malfunction or data diagnostic code	
The name of each driver that used the commercial vehicle following the discovery of the malfunction or data diagnostic code until the ELD was repaired or replaced	
The make, model and serial number of the ELD	
The licence plate of the commercial vehicle in which the ELD is installed or used, or the Vehicle Identification Number	
The date when the malfunction or data diagnostic code was noticed and the location of the commercial vehicle on that date, as well as the date when the motor carrier was notified or otherwise became aware of the code	
The date the ELD was replaced or repaired	
Concise description of the actions taken by the motor carrier to repair or replace the ELD	

Driver's Guide to **Malfunction Events**

	<p>Malfunction events must be cleared by the driver upon identifying and resolving the issue. It's important to follow the instructions for troubleshooting until the problem is resolved.</p>	
---	---	---

Malfunction Code	Malfunction Event	What should I do next?
P	<p>Power data malfunction</p> <p>The ELD records a power data malfunction when an ELD is not powered for a cumulative in-motion driving time of 30 minutes or more over a 24-hour period, for all drivers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> This may be caused by an intermittent or full disconnection from the vehicle ECM. This could be due to an installation issue with the telematics device. Contact your motor carrier to inspect the installation if you are unable to check yourself. When the problem is resolved, you may clear this event.
E	<p>Engine synchronization compliance malfunction</p> <p>The ELD records an engine synchronization compliance malfunction when ECM connectivity to any of the required data sources (i.e. engine power status, vehicle motion status, miles driven, engine hours) is lost for more than 30 minutes during a 24-hour period, for all drivers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> This may be caused by an intermittent or full disconnection from the vehicle ECM. This could be due to an installation issue with the telematics device. Contact your motor carrier to inspect the installation if you are unable to check yourself. When the problem is resolved, you may clear the event.
T	<p>Timing compliance malfunction</p> <p>The ELD records a timing compliance malfunction when it fails to synchronize with an external UTC source, and can no longer meet the underlying timing compliance requirement not to exceed an absolute deviation of 10 minutes at any time.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Check the time on your mobile device to ensure it is set to acquire time automatically. When the problem is resolved, you may clear the event.
L	<p>Positioning compliance malfunction</p> <p>The ELD records a positioning compliance malfunction when it fails to acquire a valid position measurement within five miles of the commercial motor vehicle's movement, after 60 minutes has elapsed.</p>	<ul style="list-style-type: none"> This may be caused by a temporary or permanent loss of GPS on the telematics device. Contact your motor carrier to inspect the installation. If the problem persists, replace the telematics device. When the problem is resolved, you may clear the event.
R	<p>Data recording compliance malfunction</p> <p>The ELD records a data recording compliance malfunction when it can no longer record or retain required events, or retrieve recorded logs that are not otherwise cataloged remotely by the motor carrier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Contact your motor carrier as soon as possible. Once the problem is resolved, you may clear the event.
S	<p>Data transfer compliance malfunction</p> <p>The ELD records a data transfer compliance malfunction when the ELD stays in the unconfirmed data transfer mode following the next three consecutive monitoring checks.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Check your Internet connection. Contact your wireless carrier if the problem persists. When the problem is resolved, you may clear the event.
O	<p>“Other” ELD identified malfunction</p> <p>The other ELD identified malfunction is not supported.</p>	<ul style="list-style-type: none"> The “Other” ELD identified malfunction is not supported at this time.

Driver's Guide to Data Diagnostic Events

	<p>NOTE: Data Diagnostic events cannot be cleared by the driver, these will auto-clear once the issue is resolved.</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; font-size: 8px;"> <p style="margin: 0;">← Avis d'anom... 👤 🔔 ⚠️</p> <p style="margin: 0; color: yellow;">Votre ELD a des diagnostics. Appuyez pour obtenir des détails.</p> <p style="margin: 0; background-color: #003366; color: white; padding: 2px;">**Unidentified Driving Diagnostic</p> <p style="margin: 0; font-size: 7px;">jun 14, 2022 8:49 AM</p> </div>
---	---	--

Diagnostic Code	Data Diagnostic Event	What should I do next ?
1	<p>Power data diagnostic:</p> <p>The ELD records a power data diagnostic event when an ELD is not powered and fully functional within one minute of the vehicle's engine turning on, and does not remain powered for as long as the vehicle's engine stays powered.</p>	<ul style="list-style-type: none"> This may be caused by an intermittent or full disconnection from the vehicle ECM. This could be due to an installation issue with the telematics device. When the problem is resolved, the system will auto-clear the event.
2	<p>Engine synchronization data diagnostic:</p> <p>The ELD records an engine data synchronization diagnostic event when it loses ECM connectivity to any of the required data sources (i.e., engine power status, vehicle motion status, miles traveled, engine hours), and can no longer retrieve updated values of the required ELD parameters within 5 seconds of the request.</p>	<ul style="list-style-type: none"> This may be caused by an intermittent or full disconnection from the vehicle ECM. This could be due to an installation issue with the telematics device. This may also occur if the ELD is unable to record the required engine data from the vehicle ECM. Contact your motor carrier if the problem persists.
3	<p>Missing required data elements data diagnostic:</p> <p>The ELD records a missing required data elements data diagnostic event when any required data field is missing at the time of its recording.</p>	<ul style="list-style-type: none"> This may be caused by a manual log created by the driver when there is a temporary loss of GPS on the telematics device. If the driver does not enter an address manually when prompted by the "Where was this?" message, this diagnostic is created. This can be resolved by selecting the "Where was this?" message associated with the record, and manually entering the missing data.
4	<p>Data transfer data diagnostic:</p> <p>The ELD records a data transfer data diagnostic when the operation of the data transfer mechanism(s) cannot be confirmed. The ELD verifies this operation at least once every seven days.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Check your Internet connection. Contact your wireless carrier if the problem persists. When the problem is resolved, the system will auto-clear the event.
5	<p>Unidentified driving records data diagnostic:</p> <p>The ELD records an unidentified driving record diagnostic event when more than 30 minutes of driving time by an unidentified driver is recorded within a 24-hour period. When the diagnostic is recorded, the ELD turns on the data diagnostic indicator for all drivers logged into the ELD for the current 24-hour period, and the seven days that follow.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Review all unassigned logs when logging in or out of the vehicle to ensure you have claimed any applicable logs. If the unassigned logs do not belong to you, you can ignore this diagnostic event. When the logs are claimed, the system will auto-clear the event.
6	<p>"Other" ELD identified diagnostic:</p> <p>The other ELD identified diagnostic is not supported.</p>	<ul style="list-style-type: none"> The "Other" ELD identified diagnostic is not supported at this time.